

DK NEWS

QUOTIDIEN NATIONAL D'INFORMATION



Mardi 11 Mars 2014 - 9 Jourmada el oula 1435 - N° 537 - Deuxième année - Prix : Algérie : 10 DA. France : 1€

www.dknews-dz.com

Les news



LE 37^E CONSEIL GÉNÉRAL DE L'ORGANISATION DE L'UNITÉ SYNDICALE AFRICAINE (OUSA), S'EST OUVERT HIER À ALGER

Hommage au Président Bouteflika «Homme de paix et de réconciliation»

Page 3

JOURNÉE MONDIALE DU REIN, CONFÉRENCE-DÉBAT, HIER, AU FORUM DE **DK NEWS**

Insuffisance rénale 20 000 cas par an en Algérie



► Des néphrologues mettent en garde

HABITAT Des néphrologues ont mis en garde, hier, à Alger, contre la hausse alarmante des cas d'insuffisance rénale qui avoisinent les 20 000 cas actuellement. Le chef de service de néphrologie au CHU Nefissa-Hamoud (ex-Parnet), le professeur Farid Hadoum, a affirmé, lors du

Forum du quotidien *DK News*, que le nombre de personnes atteintes d'insuffisance rénale est passé de 4 000 cas en 2002 à plus de 13 000 en 2010 pour atteindre 19 400 en 2013. Il a rappelé que les coûts de prise en charge d'un insuffisant rénal pourraient

atteindre les 19 000 euros par an. La prise en charge de la péritonéale coûte 6 500 euros et la greffe de rein 4 400 euros, a-t-il ajouté, soulignant que l'Etat dépensait pour une prise en charge d'un insuffisant rénale cinq fois plus qu'une greffe rénale.

Pages 6-7

HABITAT Une nouvelle formule pour les Algériens établis à l'étranger

Page 9

SANTÉ LA BONNE NOUVELLE DE BOUDIAF : Crédit d'ici fin 2014 de 13 000 postes d'agents techniques de la santé

SELON SON DG M. MOHAMED TAHAR CHAÂLAL : «L'Anem prévoit 350 000 placements en 2014»

Page 9

SCIENCE et VIE MÉNINGITE Testez vos connaissances

Pages 12-13

CULTURE

De grandes figures de la chanson algérienne rendent hommage à Chérif Kheddam

Page 14

FOOTBALL MONDIAL 2014 Equipe Nationale La liste des 23 dans la ligne de mire d'Halilhodzic et son staff

Page 19

JUSTICE

BORDJ EL-KIFFAN 15 ans de réclusion criminelle pour l'assassin

Page 10

Météo



Régions Nord : 17° à Alger

Temps généralement ensoleillé excepté les régions de l'Est où on notera localement des formations nuageuses accompagnées d'averses de pluie. Les vents seront en général faibles à modérés (20/40 km/h) notamment vers les régions du littoral Ouest et Centre.

La mer sera peu agitée à localement agitée.

Régions Sud : 26° à Tamanrasset

Temps partiellement nuageux sur la Saoura avec localement le risque de quelques pluies.

Ailleurs, temps généralement ensoleillé. Les vents seront modérés à assez forts (30/50 Km/h) avec localement de la chass-sable.

LES 12 ET 13 MARS 4^e session de la Commission mixte algéro-allemande

Sous la coprésidence du ministre du Développement industriel, Amara Benyounes, et du secrétaire d'Etat au ministère fédéral des Affaires économiques allemand, la 4^e session de la Commission mixte algéro-allemande aura lieu les 12 et 13 mars.

La réunion des experts (bilatéraux) se tiendra demain mercredi 12 mars à 16h au niveau de la résidence de Djiane El Mithak, tandis que les rencontres BioSe tiendront jeudi 13 mars à 8h30 au niveau de l'hôtel El Aurassi.



JUSQU'AU 15 MARS À BISKRA La DGSN au Salon national du livre

La Direction générale de la Sécurité nationale (DGSN) prend part depuis jeudi dernier et jusqu'au 15 mars, à la 13^e édition du Salon national du livre de Biskra.

A cette occasion, les services de la Sécurité nationale ont monté un stand où des dépliants et autres prospectus relatifs à la sécurité routière sont distribués aux visiteurs du salon, organisé dans les locaux de l'Office des établissements de jeunesse (ODEJ).

CE MATIN À L'HÔTEL EL DJAZAÏR 37^e conseil général de l'OUSA

L'Organisation de l'unité syndicale africaine (Ousa), tiendra son 37^e conseil général, ce matin à 10h à l'hôtel El Djazaïr, Alger.

DU 13 AU 15 MARS À LA SALLE IBN KHALDOUN Le 4^e art à l'honneur

L'Etablissement Arts et Culture de la wilaya d'Alger, organise du 13 au 15 mars à la salle Ibn Khaldoun, les Journées du théâtre.

LE 15 MARS À LA FOIRE DE BEJAIA

DJ Nassim en concert

L'artiste DJ Nassim, animera samedi 15 mars à partir de 14h, un concert au niveau de la grande surface du lac de Béjaïa (la foire). La première partie du concert sera animée par DJ Yannik.



DEMAIN À 10H30 AU FORUM DE DK NEWS Conférence sur : «La prévention des maladies rénales et le rôle de l'institut national du rein»

Le professeur Tahar Rayane, directeur de l'Institut national du rein, le P. Mohamed Benabadjî, chef de service néphrologie au CHU de Béni Messous, le P. M. Saidani, président de la Société algérienne de néphrologie, dialyse et transplantation, seront les invités demain mercredi 12 mars à 10h30 du Forum de DK News pour une conférence-débat sur les thèmes :

«Prévention des maladies rénales et optimisation du traitement



de l'insuffisance rénale chronique en Algérie».

«Le rôle de l'Institut national du rein et des greffes d'organes dans la prise en charge des maladies rénales».

La rencontre aura lieu au centre de presse de notre publication, sis 3 rue du Djurdjura, Ben Aknoun, Alger.

No comment

ACCIDENTS DE LA ROUTE EN HAUSSE



SAMEDI 15 MARS À L'ENP 1^{er} édition du WikiStage



Le Club d'activités polyvalentes de l'Ecole nationale polytechnique (ENP), le club CAP, organise pour la première fois en Algérie l'événement Wiki Stage, le samedi 15 mars à l'ENP.

«Éveiller la curiosité», c'est ce qu'a pour vocation le projet WikiStage. Il consiste à organiser et filmer des conférences, d'experts, scientifiques, etc. ayant pour objectif de créer une bibliothèque de vidéos interdisciplinaires gratuite et à accès libre sur internet. Ces conférences, appelées WikiTalks, durent 6 ou 12 minutes et verront chaque intervenant exposer le cœur de son message, de ses idées et de son expérience et ce, pour répondre à une seule et unique question entrant dans le domaine du conférencier et liée au thème de l'édition.

Les inscriptions ont débuté le 6 mars à 19h, sur ce lien : <http://enp.wikistage.org/#get-a-ticket>.

	Max	Min
Alger	17°	08°
Oran	20°	08°
Annaba	16°	06°
Béjaïa	18°	05°
Tamanrasset	26°	12°

Horaires des prières

Mardi 9 Jourada el oula 1435

Fajr	05:39
Dohr	13:20
Asr	16:18
Maghreb	18:55
Isha	20:12



LA BONNE NOUVELLE DE BOUDIAF Création d'ici fin 2014 de 13.000 postes d'agents techniques de la santé

13.000 postes d'emploi d'agents techniques de la santé (ATS) seront créés au niveau national d'ici fin 2014, a assuré mardi dernier à Bouira, le ministre de la Santé, de la population et de la réforme hospitalière, Abdelmalek Boudiaf. «13.000 postes de travail ATS sont prévus, d'ici la fin de l'année, au niveau national», a déclaré le ministre lors d'une visite d'inspection de l'Etablissement public hospitalier, Amar-Ouamrane de Lakhdaria, où il est notamment enquis de ses différents services ainsi que des travaux d'extension et de réhabilitation du service des urgences médicochirurgicales (UMC). **(Nous y reviendrons)**



LES 13, 14 ET 20 MARS À OUED KORICHE Le chaâbi by night

Afin de préserver l'héritage culturel de la musique chaâbi, L'établissement Arts et Culture de la wilaya d'Alger a tracé un riche programme qui se déroulera jusqu'au 20 mars au centre culturel Oued Koriche.

Plusieurs artistes prendront part à cette manifestation les 13, 14 et 20 mars à partir de 20h.

À PARTIR DE DEMAIN AU PALAIS DES EXPOSITIONS 17^e Salon international de l'automobile

Le 17^e Salon international de l'automobile d'Alger ouvrira ses portes demain au Palais des expositions (Pins maritimes, Alger) avec la participation d'une soixantaine d'exposants, dont 37 concessionnaires et trois exposants étrangers, a-t-on appris hier auprès des organisateurs. Cette manifestation économique et commerciale, à laquelle participeront également 22 exposants représentant le secteur des services en relation avec le marché de l'automobile, s'étalera sur 10 jours, selon un communiqué de la Société algérienne des foires et expositions (Safex) et l'Association des concessionnaires automobiles. L'exposition s'étend sur une superficie de 35.123 m² dont 34.628 réservés aux concessionnaires et 495 au secteur des services, ajoute le communiqué. Depuis la première édition du Salon international de l'automobile, la Safex s'est attelée à faire de ce rendez-vous qui accueille chaque année quelque 500.000 visiteurs, un événement incontournable.



LE 37^E CONSEIL GÉNÉRAL DE L'ORGANISATION DE L'UNITÉ SYNDICALE AFRICAINE (OUSA), S'EST OUVERT HIER À ALGER

Hommage au Président «Bouteflika homme de paix et de réconciliation»



Les travaux des assises du 37^e Conseil général de l'Organisation de l'unité syndicale africaine (Ousa) ont débuté lundi à Alger en présence du Premier ministre, Abdelmalek Sellal, et des membres du gouvernement ainsi que des représentants d'organisations internationales. Le Conseil, qui se tient à Alger du 9 au 12 mars, vise à participer à une transformation d'une Afrique «émancipée économiquement et socialement sur des valeurs démocratiques», a-t-on appris auprès des organisateurs. Le Conseil général de l'Ousa sera suivi mardi d'une conférence internationale pour traiter de la situation régionale et internationale dont le thème portera sur l'analyse et les perspectives du mouvement syndical international.

Les syndicats africains ont salué lundi à Alger le Président de la République, Abdelaziz Bouteflika, «homme de paix et de réconciliation», pour son rôle «inestimable» au service des causes justes et ses efforts «inlassables» pour l'unité africaine et l'élimination de tous les conflits.

«Nous vous saluons cher frère et digne fils de l'Afrique pour votre rôle inestimable au service des causes justes», ont indiqué les syndicats africains réunis à Alger à l'invitation de l'Organisation de l'unité syndicale africaine (Ousa) en coopération avec l'Union générale des travailleurs algériens (Ugta). Dans une motion spécifique au chef de l'Etat, lue par le représentant de l'Ousa auprès de l'Organisation internationale des travailleurs (OIT), Abdoulay Diallo, les syndicats africains ont salué, également, le Président Bouteflika pour ses «efforts inlassables accomplis en faveur de l'unité des Africains et l'élimination de tous les conflits». Ils ont aussi réaffirmé leur «totale adhésion» aux idéaux et principes longtemps portés et défendus par le chef de l'Etat dans les forums internationaux pour la libération de l'Afrique du colonialisme, de l'apartheid, du racisme et de toutes les

formes de domination et d'exploitation.

«Votre (président Bouteflika) action en pèlerin de la paix entre l'Ethiopie et l'Erythrée est encore présente dans toutes les mémoires des Africains comme l'est aussi encore votre disponibilité et votre médiation pour la paix, la sécurité et le développement dans la région du Sahel», ont-ils souligné.

Pour les organisations syndicales, l'Algérie de la solidarité n'a jamais failli pour porter à chaque fois secours aux sinistrés et aux réfugiés.

Ils ont relevé que le chef de l'Etat a été l'inspirateur de «cette prospective qui a permis de lancer le Nouveau partenariat pour le développement de l'Afrique (Nepad) et qui tend à fédérer les efforts de l'Afrique pour assumer pour elle-même et par elle-même son développement et par ricochet le bien-être et le progrès social de ses peuples».

Les participants ont aussi salué les «actions personnelles» du président Bouteflika pour la libération de l'Afrique en de périodes si difficiles et souvent incertaines pour les peuples d'Angola, sud-africain, namibien, mozambicain, bissau-guinéen, cap-verdien et de Sao-Tomé et

Principe, et aujourd'hui encore pour le peuple sahraoui pour parachever la décolonisation du dernier territoire encore sous domination étrangère».

Ils ont qualifié le chef de l'Etat aussi bien de «défenseur acharné» des travailleurs et des couches sociales défavorisées, que d'«homme de paix et de réconciliation» et de militant des grandes causes dans le monde.

Les travaux des assises du 37^e Conseil général de l'Ousa ont débuté lundi à Alger en présence du Premier ministre, Abdelmalek Sellal, et de membres du gouvernement, ainsi que de représentants d'organisations internationales. Le Conseil, qui se tient à Alger du 9 au 12 mars, ambitionne de participer à une transformation d'une Afrique «émancipée économiquement et socialement sur des valeurs démocratiques», ont indiqué les organisateurs.

Le Conseil général de l'Ousa sera suivi mardi d'une conférence internationale pour traiter de la situation régionale et internationale dont le thème portera sur l'analyse et les perspectives du mouvement syndical international.

ALGÉRIE-JAPON

M. Bensalah évoque la coopération avec le ministre délégué japonais chargé du Moyen-Orient

Le développement de la coopération entre l'Algérie et le Japon dans les domaines économique et technologique a été au centre d'une rencontre entre le président du Conseil de la Nation, Abdelkader Bensalah, et le ministre délégué auprès du ministre des Affaires étrangères du Japon chargé du Moyen-Orient, de l'Europe et de l'Amérique, Nobuo Kishi. M. Bensalah, qui a reçu lundi au siège du Conseil, M. Kishi, a évoqué avec ce dernier «la coopération bilatérale et les moyens de la renforcer notamment dans les domaines écono-

mique et technologique à la lumière des opportunités d'investissement qu'offre l'Algérie et qui sont à même de drainer les opérateurs économiques». Le ministre japonais a de son côté salué les efforts de l'Algérie dans la lutte antiterroriste, soulignant que «la position du Japon s'inscrivait dans cette démarche». «Le Japon conscient de la gravité de la menace terroriste, qui n'a pas de frontière, est convaincu de la nécessité de conjuguer les efforts au plan international pour lutter contre ce phénomène», a-t-il affirmé.

31^E SESSION DU CONSEIL DES MINISTRES ARABES DE L'INTÉRIEUR À MARRAKECH (MAROC)

Abdelkader Messahel représentera l'Algérie

Le ministre de la Communication, Abdelkader Messahel, représentera l'Algérie à la 31^e session du Conseil des ministres arabes de l'Intérieur qui se tiendra le 12 et 13 mars à Marrakech (Maroc), indique lundi un communiqué du ministère de la Communication.

«Les points d'étapes des programmes et les stratégies arabes de lutte contre le terrorisme, contre l'utilisation de la drogue, la sécurité et la sensibilisation et la prévention contre les crimes organisés, seront à l'ordre du jour de cette rencontre», ajoute la même source.

SIDI SAÏD : «Les syndicats africains, acteurs incontournables pour la construction de la nouvelle Afrique»

Les organisations syndicales africaines sont des «acteurs incontournables» pour la construction de la nouvelle Afrique, a affirmé lundi à Alger le secrétaire général de l'Union générale des travailleurs algériens (Ugta), Abdelmadjid Sidi Saïd, lors des assises du 37^e Conseil général de l'organisation de l'unité syndicale africaine (Ousa). «Les organisations syndicales africaines sont souvent à l'origine des initiatives et des dynamiques de transformation au plan démocratique, économique et social», a indiqué M. Sidi Saïd dans son allocution, soulignant que les organisations syndicales africaines sont aujourd'hui «des acteurs incontournables pour la construction de la nouvelle Afrique». Du fait de «l'ampleur des enjeux en cours», le secrétaire général de l'Ugta a estimé que le mouvement syndical africain «ne doit faiblir sur aucun front», à savoir la paix, le développement durable, la démocratie, les droits de l'homme, l'Etat de droit, l'équité sociale, l'égalité du genre et la participation de la jeunesse à la construction de l'Afrique. «Nous devons être combatis pour éviter de subir et nous devons aussi mettre nos actions en synergie pour faire face aux défis qui nous attendent», a-t-il préconisé, relevant que «les défis auxquels il faut faire face sont «divers et multiples» au regard de la situation mondiale et ses conséquences «négatives» sur le développement humain. En ce sens, il a affirmé que l'Ousa «n'est pas une simple tribune syndicale», mais une force de paix et de participation à la construction de l'Afrique économiquement et socialement», appelant ainsi à rassembler et à concentrer les efforts de l'organisation sur le renforcement de ses capacités pour conforter sa présence militante et syndicale au plan africain et international. Liant le développement et la transformation de l'Afrique avec le dialogue social et le développement humain, M. Sidi Saïd a affirmé que la conjonction des deux instruments constitue un «coefficent multiplicateur» des efforts collectifs visant un développement durable et décent en vue de la promotion sociale de la classe ouvrière du continent». A cet effet, M. Sidi Saïd a mis l'accent sur la «construction» d'un dialogue social basé sur la confiance, la concertation inclusive, participative et transparente pour des solutions «plus efficaces» et un développement durable. Evoquant l'expérience algérienne en matière de dialogue social, le secrétaire général de l'Ugta, a mis en exergue la promotion du Pacte national économique et social en Pacte national économique et social de croissance, précisant que ce résultat est l'aboutissement d'un long processus de consultations et de négociations d'une trentaine de rencontres tripartites ou bipartites.

PRÉSIDENTIELLE 2014 : Installation de la commission nationale du FLN

La commission nationale de l'élection présidentielle du 17 avril 2014 du parti du Front de libération nationale (FLN) a été installée lundi à Alger. La commission, qui a pourtant une permanence de soutien au candidat Abdelaziz Bouteflika durant la campagne électorale, est composée de 150 militants «membres du Comité central, députés, sénateurs et responsables de Mouhafadah». A cette occasion, le Secrétaire général du FLN, Amar Saadani, qui a procédé à l'installation de la commission en a appelé les membres de «à mener une campagne propre et transparente en faveur du candidat Abdelaziz Bouteflika». «Cette campagne doit véhiculer une bonne image de la démocratie en Algérie» a-t-il expliqué, exhortant les membres de la commission à ne pas répondre aux «propos provocateurs» pouvant émaner de certains candidats ou de leurs partisans. Le même responsable a insisté sur la nécessité de se focaliser durant la campagne sur les «perspectives à venir», soulignant l'impératif de s'adresser à la population en tenant compte des «spécificités» de chaque région. M. Saadani, par ailleurs, a appelé les cadres de son parti à œuvrer à la mobilisation des citoyens à travers l'ensemble du territoire national afin qu'ils participent massivement à ce rendez-vous décisif qui permettra l'édification d'un Etat démocratique moderne où toutes les conditions de protection des libertés.

APS

141^E SESSION DU CONSEIL MINISTÉRIEL DE LA LIGUE ARABE

Le ministre des Affaires étrangères, Ramtane Lamamra, a appelé dimanche la communauté internationale à assumer ses responsabilités vis-à-vis de la question palestinienne, en faisant pression sur Israël pour l'amener à se conformer à la légalité internationale.

M. Lamamra appelle la communauté internationale à assumer ses responsabilités vis-à-vis de la question palestinienne



Dans une allocution prononcée devant la 141^e session du Conseil ministériel de la Ligue arabe dont les travaux ont débuté dimanche, M. Lamamra a exhorté la communauté internationale à parachever le processus enclenché en accordant à la Palestine la qualité de membre observateur à l'ONU.

Le chef de la diplomatie algérienne a souhaité que les démarches internationales en faveur de la Palestine soient couronnées de succès et que les décisions de la légalité internationale y afférentes soient appliquées, appelant à l'unification des rangs palestiniens pour garantir le recouvrement des territoires spoliés et l'établissement d'un Etat palestinien indépendant avec El Qods pour capitale.

Concernant la crise syrienne, M. Lamamra a appelé les parties en conflit en Syrie à faire prévaloir la sagesse affirmant qu'il n'est pas possible de parler sur l'approche militaire ni sur l'illusion d'une victoire d'une partie donnée.

La recrudescence des actes de violence et l'aggravation de la situation humanitaire ont conféré à la crise syrienne des proportions internationales "en suscitant des intérêts contradictoires au mépris des

victimes et de leurs souffrances et sans tenir compte des foyers terroristes pouvant en découler".

"Nous sommes tenus d'adopter une position politique unifiée et des démarches collectives pour encourager les parties syriennes à aller vers des décisions courageuses à même de garantir la réussite du processus de négociations engagé dans le cadre de la Conférence Genève 2, seule voie pouvant favoriser un règlement de cette crise", a soutenu M. Lamamra.

Il a appelé les parties syriennes à "renoncer à l'approche exclusive destructive et à faire les concessions nécessaires dans l'intérêt du peuple syrien".

Il a souhaité que les Syriens parviennent à un consensus lors du processus de Genève à travers un dialogue sérieux et qu'ils mettent à profit cette précieuse opportunité pour transcender tous les obstacles qui entravent le retour de la paix et de la sécurité en Syrie, un des fondements de la Ligue arabe et un pilier de l'action arabe commune.

Par ailleurs, M. Lamamra a salué les développements politiques positifs réalisés dans plusieurs pays arabes se félicitant des avancées réalisées par la Tunisie dans

son processus électoral démocratique et l'adoption de sa nouvelle Constitution.

Il a également salué l'adoption de la nouvelle Constitution en Egypte dans le cadre des échéances fixées par la feuille de route exprimant sa satisfaction quant aux développements positifs en Libye, au Yémen et au Liban récemment pour la réalisation de l'entente et la stabilité.

S'agissant de l'action arabe commune, M. Lamamra a salué le lancement du processus de réforme et de développement global du système d'action arabe commun sous la présidence de M. Lakhdar Brahimi et avec le concours d'élégantes personnalités arabes exprimant le voeu que ces efforts dégagent des résultats positifs et de nouveaux mécanismes en fonction d'une nouvelle vision et d'une approche efficace qui permettent à la Ligue arabe de s'adapter aux mutations survenues dans le monde.

A propos du terrorisme, le chef de la diplomatie algérienne a considéré que la lutte contre ce fléau faisait l'unanimité du fait des menaces qu'il implique pour les pays et les sociétés.

"Les efforts consentis par le Conseil de sécurité en la matière confirment l'am-

pleur de la menace et la nécessaire conjonction des efforts de la communauté internationale pour l'éradiquer", a poursuivi le ministre.

L'occasion était pour M. Lamamra de revenir sur les efforts de l'Algérie avec des pays frères pour l'adoption de la Convention arabe de lutte contre le terrorisme en 1998. M. Lamamra a salué la décision du Conseil de sécurité appelant les Etats à ne pas financer le terrorisme et à empêcher l'accès des terroristes à la rançon, rappelant que l'Algérie a déjà pris et adopté cette conduite. Concernant la prochaine consultation électorale en Algérie, M. Lamamra a indiqué que l'Algérie se préparait pour une véritable fête démocratique avec l'élection présidentielle du 17 avril.

"Une étape déterminante dans la consécration du processus démocratique et qui permettra au peuple algérien de s'exprimer en toute liberté et dans la transparence", a-t-il dit.

Il a ajouté dans ce contexte que ces élections se dérouleront en présence d'observateurs d'organisations et instances internationales saluant la participation de la Ligue arabe à l'observation du scrutin.

Lamamra rencontre au Caire le ministre libanais des AE et des émigrés

Le ministre des Affaires étrangères, Ramtane Lamamra, a rencontré, dimanche au Caire, le ministre libanais des Affaires étrangères et des émigrés, Gebrame Bassil, en marge des travaux du Conseil de la Ligue arabe au niveau des ministres des Affaires étrangères.

Les deux ministres ont passé en revue les derniers développements sur la scène arabe et les relations bilatérales unissant l'Algérie et le Liban.

M. Lamamra a eu auparavant des entretiens et des consultations avec nombre de ses homologues arabes en marge de sa participation aux travaux de la 141^e session du Conseil des ministres arabes des Affaires étrangères dont les travaux ont débuté dimanche au siège de la Ligue arabe au Caire.

Une magistrate algérienne élue au Tribunal administratif de la Ligue arabe

La magistrate algérienne, Benzerrouki Fafa, vient d'être élue par le Conseil de la Ligue arabe au Tribunal administratif de l'organisation panarabe, devenant ainsi la première femme à accéder à ce poste au sein de l'organe judiciaire arabe depuis sa création, ont indiqué des sources proches de la Ligue. Mme Benzerrouki était la seule femme sur les onze (11) candidats à ce poste. Cinq (5) candidats en tout ont été élus au Tribunal administratif de la Ligue arabe pour un mandat de trois (3) ans à comp-

ter de la nouvelle session judiciaire qui s'ouvrira en octobre prochain.

La magistrate algérienne est arrivée en deuxième position en termes de voix récoltées au vote à bulletin secret, organisé au niveau du conseil des délégués permanents et entériné dimanche par le Conseil des ministres arabes des Affaires étrangères.

Les autres candidats élus représentent l'Arabie Saoudite, le Koweït, l'Egypte et le Maroc. Mme Benzerrouki a occupé plusieurs postes dans le corps de la magistrature en

Algérie, dont la présidence du premier tribunal administratif ouvert en Algérie en 2010, à savoir le tribunal administratif d'Alger, après la suppression des chambres administratives auprès des Cours. Le Tribunal administratif de la Ligue arabe a été créé en 1964 parmi les organes de la charte de la Ligue en tant que mécanisme judiciaire au niveau du monde arabe visant à trancher les différends entre les instances et institutions arabes et l'organisation panarabe.

APS

141^E SESSION DU CONSEIL MINISTÉRIEL DE LA LIGUE ARABE

Le Conseil des ministres arabes des AE condamne le terrorisme sous toutes ses formes

Le Conseil de la Ligue arabe au niveau des ministres des Affaires étrangères a condamné avec fermeté le terrorisme sous toutes ses formes, appelant à l'éradiquer et à tarir ses sources idéologiques et financières.



Le Conseil a salué, au terme des travaux de sa 141^e session sous le thème «les moyens de lutte contre le terrorisme international», la décision du souverain saoudien, le roi Abdallah Ben Abdelaziz, relative à la lutte contre le terrorisme.

Le Conseil ministériel a rejeté tout amalgame entre terrorisme et islam, précisant que l'islam prône les valeurs de tolérance et bannit le terrorisme et l'extrémisme.

Les ministres arabes des Affaires étrangères ont appelé à lutter contre toutes les formes de chantage exercées par les groupes terroristes (menaces et demandes de rançons) pour financer leurs crimes.

Le Conseil a, par ailleurs, appelé les pays arabes qui ne l'ont pas encore fait à ratifier les conventions arabes en matière d'entraide judiciaire et sécuritaire et à activer la convention arabe de lutte contre le terrorisme.

Il a également appelé les pays arabes ayant ratifié la Convention arabe de lutte contre le terrorisme à la mettre en œuvre sans délai et à activer le mécanisme exécutif arabe de lutte contre le terrorisme.

Le Conseil a en outre approuvé le rapport et les recommandations du groupe d'experts arabes chargé de la

lutte contre le terrorisme lors de sa réunion, tenue au Caire en février 2014, et appelé à la poursuite des efforts visant à renforcer les capacités de la Ligue arabe dans la lutte contre le terrorisme et à aider les pays arabes à devenir parties aux conventions et autres protocoles arabes et internationaux dans ce domaine.

Se félicitant de l'entrée en vigueur de la Convention arabe en matière de lutte contre le blanchiment d'argent et le financement du terrorisme, le Conseil a appelé les pays arabes qui ne l'ont pas encore fait à parachever les procédures de ratification et à déposer les instruments de ratification auprès du secrétariat général. Le Conseil de la Ligue arabe a également souligné la nécessaire adaptation des mesures prises en matière de lutte contre le terrorisme aux règles du droit international, notamment le droit international des droits de l'homme.

Il a aussi appelé les pays arabes à imposer des sanctions à quiconque collecte des fonds au profit de personnes ou d'entités qui les utilisent pour commettre des actes terroristes ou y participer.

Le Conseil a en outre souligné la nécessité de poursuivre les efforts arabes pour suivre la mise en œuvre de la

stratégie mondiale des Nations unies en matière de lutte contre le terrorisme et renforcer la coopération entre la Ligue arabe et les organisations régionales et internationales dans le domaine de la lutte contre le terrorisme.

Il a, par ailleurs, appelé à la poursuite des efforts en vue de la création d'un réseau d'entraide judiciaire arabe en matière de lutte contre le terrorisme et le crime organisé.

Insistant sur la nécessité d'accélérer l'élaboration de la convention globale des Nations unies sur le terrorisme, le Conseil a appelé à renforcer l'échange d'expertise et d'informations entre les pays arabes dans tous les aspects liés à la lutte contre le terrorisme, notamment la sécurisation des frontières, le contrôle de la circulation des marchandises et des personnes et l'utilisation d'internet à des fins terroristes.

Le Conseil a également salué la décision de la tenue de la Conférence internationale de Bagdad sur la lutte contre le terrorisme, les 12 et 13 mars 2014 dans la capitale irakienne.

Le Conseil s'est, par ailleurs, félicité des actions déclouant de la 2^e Conférence ministérielle régionale sur la sécurité des frontières, tenue à Rabat en novembre 2013, dans le cadre du plan d'action

Solidarité avec la Libye pour la préservation de sa souveraineté

Le Conseil de la ligue arabe au niveau ministériel a exprimé, dimanche au Caire, la solidarité des Etats arabes avec la Libye et leur soutien à ses efforts visant à préserver sa souveraineté, son indépendance et sa stabilité face aux tentatives de porter atteinte à son intégrité territoriale.

Le Conseil a fait partie de son soutien aux échéances cruciales qui requiert la conjoncture dans ce pays, à savoir l'élaboration et le vote d'une nouvelle Constitution et la redynamisation de la réconciliation nationale, saluant les avancées positives réalisées jusqu'à l'organisation récente d'élections pour choisir les membres de l'instance chargée de l'élaboration du projet de Constitution libyenne.

Le Conseil a, par ailleurs, exprimé son soutien aux efforts du gouvernement libyen visant la reconstruction, la relance du développement socio-économique et l'édification d'institutions militaires et sécuritaires soulignant que le secrétariat général a été chargé d'inviter les conseils, organisations et instances arabes à entrer en contact avec le Gouvernement libyen pour définir ses besoins et l'aider à les prendre en charge.

Les ministres arabes des AE ont mis l'accent sur le renforcement de la coopération entre les services de sécurité des Etats arabes et ceux de la Libye pour faire face à toute tentative de destruction visant à porter atteinte à la stabilité de la Libye et des Etats de la région.

Le Conseil a, en outre, insisté sur le soutien aux initiatives libyennes et régionales visant à renforcer la sécurité régionale entre la Libye et les Etats voisins en matière de délimitation des frontières, de lutte contre les activités des groupes terroristes, les trafiquants d'armes et l'immigration clandestine. Par ailleurs, les ministres arabes des AE ont salué les conclusions positives émanant de la conférence ministérielle de haut niveau tenue le 6 mars dernier à Rome sur la Libye appellant la communauté internationale à les redynamiser pour restaurer la sécurité, la stabilité en Libye. Il a également souligné la nécessité de soutenir le droit du peuple libyen à récupérer ses fonds détournés à l'étranger appelant les Etats concernés à coopérer sérieusement dans ce sens.

ALGÉRIE - JAPON

L'approvisionnement du Japon en gaz examiné par M. Yousfi et le ministre délégué japonais chargé du Moyen-Orient

Le ministre délégué auprès du ministre des Affaires étrangères du Japon chargé du Moyen-Orient, de l'Europe et de l'Amérique, Nobuo Kishi, a souhaité renforcer l'approvisionnement de son pays en gaz algérien lors d'une audience que lui a accordée hier le ministre de l'Energie et des mines, Youcef Yousfi, selon un communiqué du ministère.

Les deux parties ont exprimé à l'occasion leur intérêt à faire participer les entreprises japonaises aux projets de développement du secteur, poursuit-on de même source.

M. Yousfi, a présenté les projets relevant de son secteur, et invité les sociétés japonaises à «impliquer» dans ces projets, axés, notamment, sur le «développement technologique et la fabrication, localement, des équipements industriels du secteur», poursuit-on de même source.

Pour sa part, M. Kishi a relevé «des efforts entrepris par l'Algérie pour faciliter, encourager et renforcer la participation des compagnies japonaises» dans le développement du

secteur des hydrocarbures et des mines».

Il s'est félicité de la qualité des relations entre les entreprises algériennes et japonaises opérant dans le secteur de l'énergie et des hydrocarbures. «Le développement et le renforcement des relations de coopération et de partenariat entre l'Algérie et le Japon dans les domaines de l'énergie, notamment les hydrocarbures et les énergies renouvelables», a-t-il ajouté au centre des entretiens entre les deux parties, selon le communiqué.

ALGÉRIE - PORTUGAL

Des hommes d'affaires algériens et portugais explorent à Alger des «projets de partenariat durable»

Le développement de «projets de partenariat durable» entre l'Algérie et le Portugal, notamment dans l'énergie et le BTPH, a été au centre d'un forum d'affaires bilatéral tenu hier à Alger avec la participation d'une vingtaine d'entreprises portugaises.

Les moyens d'établir un partenariat gagnant-gagnant entre les deux pays existent notamment dans les secteurs du bâtiment, du BTPH, de l'énergie, de l'agroalimentaire et du textile, selon des opérateurs économiques présents à cette rencontre économique.

«C'est dans le but de hisser les relations économiques et commerciales bilatérales que nous avons organisé cette rencontre, surtout avec l'existence d'une volonté réciproque d'intensifier et de développer des partenariats durables», a indiqué le président de la Chambre de commerce et d'industrie d'Alger (CCI), Koriichi Mustapha. Des représentants d'une quarantaine d'entreprises algériennes sont venus explorer les opportunités d'affaires avec leurs homologues portugais à l'occasion de ce forum organisé conjointement par la Chambre algérienne de commerce et d'industrie (Caci) et la Chambre de commerce et d'industrie arabo-portugaise (CCIAP). De son côté, la secrétaire générale de la CCIAP, Aïda Bouabdellah, a estimé que les relations économiques algéro-portugaises ne devraient pas se limiter aux seuls liens commerciaux, appelant à la concrétisation «de véritables partenariats» dans l'industrie à moyen et à long terme. Actuellement, plus de 80 entreprises portugaises activent en Algérie, notamment dans l'agroalimentaire, le BTPH, le transport, l'engineering, les énergies et les énergies renouvelables, selon la représentante de la CCIAP qui espère élargir les relations d'affaires à d'autres secteurs d'activités. «On veut aller vers une coopération industrielle entre les deux pays», a-t-elle dit. Dans le même contexte, l'ambassadeur du Portugal à Alger, Antonio Gamito, s'est félicité des bonnes relations économiques entre les deux pays, tout en insistant sur leur approfondissement et leur développement. Il a appelé, à cet effet, à développer d'autres formes de coopération, tout en invitant les opérateurs économiques algériens à investir au Portugal. «Une ligne aérienne Alger-Lisbonne sera opérationnelle fin mars ou début avril. Elle va faciliter le déplacement des opérateurs économiques qui vont bénéficier de plusieurs avantages au niveau de notre ambassade pour qu'ils puissent concrétiser leurs projets», a-t-il révélé. Par ailleurs, le diplomate portugais a indiqué que la quatrième commission mixte algéro-portugaise se tiendra les 19 et 20 mars prochain à Alger en présence des responsables des deux pays. Les exportations algériennes vers le Portugal, composées essentiellement d'hydrocarbures, ont atteint 1,7 milliard de dollars en 2012, alors que les importations se sont chiffrées à 600 millions de dollars contre, selon des chiffres communiqués par la Caci.

Le ministre portugais de l'Education et de la Science en visite officielle à Alger

Le ministre portugais de l'Education et de la Science, Nuno Crato, effectuera à partir d'aujourd'hui une visite officielle en Algérie, à l'invitation du ministre de l'Enseignement supérieur et de la Recherche scientifique, Mohamed Mebarki, a indiqué hier un communiqué du ministère.

Entrant dans le cadre du renforcement des relations bilatérales, cette visite de 3 jours permettra aux deux parties d'examiner «en profondeur» les voies et moyens susceptibles d'intensifier la coopération scientifique et technologique entre les deux pays, particulièrement dans les domaines de la nanotechnologie, l'oncologie et la sismologie, a précisé la même source.

Durant son séjour, la délégation portugaise visitera plusieurs centres de recherches, notamment le Centre de développement des technologies avancées à Bab-el-Hassen (CDTA), le centre de recherche en astrophysique et géophysique à Bouzareah (CRAAG). La délégation portugaise visitera également le centre de recherche scientifique et technique en analyses physico-chimique à Bou Ismail (CRAPC), l'unité de développement des équipements solaires (UDES), le centre de recherche scientifique et technique en soudage et

contrôle à Chéraga (CSC). De même qu'elle aura aussi l'occasion de visiter l'institut Pasteur à Dély-Ibrahim ainsi que le centre national de recherche et de développement de la pêche et de l'aquaculture à Bou-Ismaïl (CNRDP). Des entretiens entre M. Mebarki et M. Crato élargis aux membres des délégations sont également prévus à la résidence d'Etat El-Mithak. Cette visite intervient à la suite de celle effectuée au mois de janvier dernier par M. Mebarki à Lisbonne où il a signé un mémorandum d'entente et de coopération dans le domaine de l'enseignement supérieur et de la recherche scientifique.

A L'OCCASION DE LA CÉLÉBRATION DE LA JOURNÉE MONDIALE DU REIN , LE FORUM DE DK NEWS A ORGANISÉ HIER UNE CONFÉRENCE-DÉBAT SUR LE THÈME : «MIEUX SOIGNER LES REINS ET DAVANTAGE DE GREFFES RÉNALES!»

Construire une politique de greffe

Pour rappel, au début, ce fut pratiquement l'euphorie quand l'ancien ministre de la Santé avait annoncé que la greffe du rein sera généralisée à travers l'ensemble des centres hospitalo-universitaires du pays.



Ph. Madihd Net Ked

Said Abjaoui

Une telle déclaration n'avait pas été émise sans qu'une annonce qu'elle devait faire partie d'un budget qui devait redonner l'espoir aux milliers de dialysés que comptait le pays, n'avait été faite. Il y a de quoi redonner l'espoir aux milliers de dialysés à travers le territoire national dont le nombre avait augmenté considérablement ces dernières années.

Cette augmentation des malades qui ont besoin d'être dialysés ne correspond pas à l'augmentation des centres de dialysé et plus particulièrement des centres de greffe. Pourtant, ce ne sont pas les moyens humains ni les moyens matériels qui manquent.

Et beaucoup de spécialistes vous diront que ce n'est ni les moyens humains ni les moyens matériels qui manquent. Certains disent qu'il faudrait constater que le déficit en traitements est dû, plutôt, une question de succession de dysfonctionnements et d'absence de véritable politique de la greffe en Algérie qui font que les cen-

tres de greffes ne fonctionnent pas en rapport avec leur capacité nominale.

Si on remonte dans le temps proche, on retiendra que l'ancien ministre disait que «des équipes de médecins ont été désignées pour prendre en charge cette opération en collaboration avec des spécialistes étrangers».

Il avait été en effet réuni des praticiens des quatre coins du pays et tout le monde tombait d'accord sur la possibilité de création de quinze centres de greffe rénale dès lors que pratiquement tous les médecins présents étaient partants pour ce projet, soit celui de doter tous les CHU du pays d'un centre de transplantation rénale.

L'Algérie se hissera au niveau d'un pays comme la France qui dispose actuellement d'une vingtaine de centres et qui pratique près de 2.000 greffes rénales par an, essentiellement à partir de cadavres.

Ce sont les pays riches qui ont investi dans la greffe du rein, alors que la dialysé revient beaucoup plus chère que la greffe. C'est dans les pays riches que les dynamismes se pratiquent le moins compte tenu que s'y pratiquent de moins en moins de dynamismes et de plus en plus de greffes. Il y a en Algérie un obstacle assez grand qui

consiste en la question de trouver des dons d'organes, alors qu'en Europe la question d'en trouver se pose sérieusement. Il n'y a pas de grandes possibilités en la matière en Algérie, bien que les hommes de religion soient intervenus pour convaincre les potentiels donneurs d'accepter qu'à leur décès puissent être prélevés des organes pour les greffer sur les malades qui en attendent le retour à l'espoir de vivre.

Et de là, on peut réellement s'interroger sur l'ordre de priorité et les possibilités qu'aurait à offrir le ministère de la Santé aux centres déjà existants pour améliorer leurs performances avant de se lancer dans une véritable aventure, celle de créer à partir de pratiquement rien une quinzaine de nouveaux centres de greffe qui nécessitent un gros effort tant sur le plan de la formation que la dotation en matériel.

L'Algérie dispose de ressources humaines qualifiées en importance, mais la greffe d'organes dépend de problèmes qui ne sont nullement liés à des capacités humaines.

En 2008, une enquête révélait que 30% du budget de la Cocus étaient consommés par les opérations de dialyse.

INSUFFISANCE RÉNALE 20 000 cas par an en Algérie

Des néphrologues ont mis en garde, hier à Alger, contre la hausse alarmante des cas d'insuffisance rénale qui avoisinent les 20.000 cas actuellement. Le chef de service de néphrologie au CHU Naïssia-Hammoud (ex-Parnet), le professeur Farid Hadoum a affirmé, lors du Forum du quotidien DK News, que le nombre de personnes atteintes d'insuffisance rénale est passé de 4 000 cas en 2002 à plus de 13 000 cas en 2010 pour atteindre 19 400 cas en 2013.

Il a rappelé que les coûts de prise en charge d'un insuffisant rénal pourraient

atteindre les 19 000 euros par an. La prise en charge de la péritonéale coûte 6.500 euros et la greffe de rein 4 400 euros, a-t-il ajouté, soulignant que l'Etat dépense pour la prise en charge d'une insuffisance rénale cinq fois plus qu'une greffe rénale.

D'Hadoum a appelé, à cette occasion, à encourager les transplantations d'organes rappelant que 100 greffes rénales avaient déjà été réalisées en 2013 dont 50 réalisées par l'établissement hospitalier de cardiologie Mohand-Maouche (Algér). Les établissements hospitaliers de Tlemcen, Constantine et Blida avaient pris en

charge les autres interventions. Pour sa part, P^r Amar Bertal, chef du service chirurgie au même établissement, a souligné la nécessité d'une révision des cadres juridiques régissant la greffe d'organes en Algérie.

Il a affirmé que le développement des opérations de prélèvement et de greffe d'organes exigeait une volonté politique ferme pour garantir la continuité de la greffe d'organes et l'affection d'un budget spécial à l'instar de ce qui se passe dans les pays ayant réussi dans ce domaine. Le chef du service néphrologie à

l'établissement hospitalier de Daksia de Constantine, le P^r Abderrazak Hadouh a souligné de son côté les différentes étapes de l'opération de la greffe d'organes en Algérie qui a commencé dans sa wilaya en 1986 déplorant qu'elle demeure jusqu'à présent «otage» du don d'organes par les vivants.

Les participants à cette rencontre ont déploré que l'Agence nationale de greffe d'organes n'ait pu commencer à travailler malgré la mise en place des cadres juridiques la régissant.

APS



JOURNÉE MONDIALE DU REIN

Plus de 19000 hémodialyses et seulement 100 greffes rénales

O. Larbi

Les professeurs Bertal, cardiologue, Dahdouh, réanimateur, Hadoud, réanimateur, Zemmouch, urologue, Benmansour, cardiologue ont développé, dans le cadre de la célébration de la «Journée mondiale du rein» (13 mars de chaque année) leurs interventions scientifiques, économiques et humaines sur la nécessité absolue de réduire les pratiques de l'hémodialyse au profit de la transplantation.

L'Algérie possède des spécialistes aguerris dans toutes les disciplines médicales, chirurgicales, de réanimation et depuis 1984 de transplantation rénale.

Le Forum de DK News a donné la parole au professeur Zemmouch de Constantine qui a développé en parallèle l'histoire de la transplantation rénale celle de l'unité spécialisée «Clinique Daks» qui est dotée de services de néphrologie, urologie et de chirurgie urologiques. Avec la ressource humaine adéquate et les équipements techniques (blocs et plateaux techniques d'analyses) voulus pour cette spécialité.

«Daks» est important pour l'urologie en Algérie, car c'est le professeur Aberkane qui a le premier lancé l'hémodialyse des malades du rein.

1984 ... Constantine

C'est aussi à Constantine que la première greffe du rein d'un mort a été faite. C'était en 1984, trente ans après la toute première mondiale qui a eu lieu à Boston, à partir du don d'un rein entre 2 frères jumeaux. (Le receveur était âgé de 31 ans ; il vient de mourir à l'âge de 78 ans, son médecin est mort à 90ans.). Toutes les techniques de traitement



des maladies du rein sont parfaitement maîtrisées en Algérie, mais elles coûtent très cher à la collectivité nationale plus précisément à la CNAS qui débourse, chaque année, 300 millions d'euros en dialyses pour les 19400 malades qui en bénéficient.

Il faut savoir que l'hémodialyse coûte 19000 euros par an et par patient ; la dialyse péritonéale est à 4600 euros.

La transplantation rénale revient à 4400 euros par an et par malade.

Les professeurs présents mettent ces chiffres en relation pour que chacun en conclue qu'il faut développer la transplantation rénale dans notre pays.

Un autre constat a été fait : plus un pays est développé plus le recours à la transplantation est courant. En Arabie Saoudite, Jordanie, Syrie, Iran, Turquie, la transplantation rénale est la règle : on y compte plus de 20 greffes par million d'habitants.

En Tunisie voisine, 12 transplantations sont opérées par million d'habitants. En Algérie, nous ne dé-

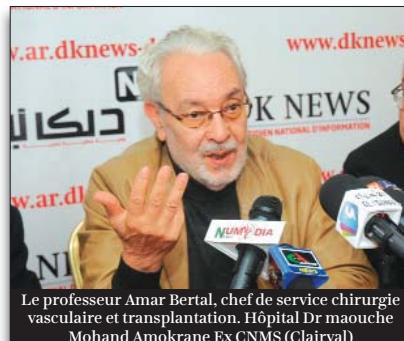
passons pas 3 greffes pour le même ratio. Il en ressort que c'est à l'exécutif qu'il revient de prendre les décisions qui s'imposent pour booster la pratique de transplantation.

Tous les professeurs sont d'accord : la technique est de plus en plus maîtrisée, les spécialistes existent ou sont en formation, les blocs et autres moyens d'exploration et de suivi sont disponibles.

Les professeurs Bertal et Dahdouh ont créé le service de transplantation rénale du CNMS avec 2 blocs de chirurgie et 3 chambres : une pour le donneur, une pour le receveur et la troisième est la pièce stérile.

Bien sûr, il a fallu former les chirurgiens préleveurs. En 2013, le CNMS a réalisé 68 transplantations autant que l'ensemble des services algériens spécialisés.

Le professeur Benmansour du CHU de Tlemcen a estimé que le recours à la transplantation rénale est «la plus naturelle des actions de soin» : le malade est réinséré dans la société.



Le professeur Amar Bertal, chef de service chirurgie vasculaire et transplantation. Hôpital Dr Maoache Mohand Amokrane Ex CNMS (Clairval)



Le professeur Farid Haddoum, chef du service néphrologie, hôpital Nafissa Hammoud (ex-Parnet).



Le professeur Benmansour Mustapha, chef du service néphrologie au CHU de Tlemcen



Le professeur Abdelkrim Zerhouni, chef du service réanimation, hôpital Mouche-Mohand Amokrane ex-CNMS Clairval



Le professeur Dahdouh Abderrezak, chef du service urologie et transplantation rénale, CHU Constantine.



est l'insertion sociale de ces derniers. «La réhabilitation socioprofessionnelle des dialysés représente un véritable problème dans notre société. Avec 3 séances par semaine de 4 heures chacune, les dialysés trouvent du mal à se faire embaucher. Par contre, si ces derniers étaient greffés, ce problème ne se poserait plus jamais», a indiqué l'intervenant.

Une personne saine a une espérance de vie moyenne de 40 ans tandis que le dialysé a son espérance de vie réduite de moitié. «Il est vrai que la dialyse a été d'un grand secours aux malades atteints d'insuffisance rénale, mais elle reste une solution provisoire. Il faut démystifier la greffe rénale car c'est elle la vraie solution à ce problème» a conclu le Pr Benmansour.

HTA ET DIABÈTE

60% des malades non dépistés finissent dialysés

R. Rachedi

60% des insuffisants rénaux chroniques sont à la base hypertendus et diabétiques. Faute de dépistage et de prise en charge précoces et adaptées, ces malades finissent généralement en dialyse, en dialyse péritonéale ou meurent, une fois arrivés en stade terminal, faute d'une transplantation rénale. «Le dépistage précoce de l'insuffisance rénale chez les personnes à haut risque à savoir les hypertendus et les diabétiques retardera l'apparition de cette maladie chez ces personnes d'au moins 15 ans» a déclaré en marge du Forum le Pr Benmansour Mustapha, chef de service de néphrologie du CHU de Tlemcen.

«Si il n'est pas dépisté tôt et suivi de près par un médecin traitant, l'hypertendu ou le diabétique finira en dialyse dans les 5 années qui suivent l'apparition de la maladie» a ajouté le Pr Benmansour en indiquant que le dépistage précoce ne supprimera nullement le nombre de nouveaux cas d'hypertendus, de diabétiques ou d'insuffisants rénaux qui surviennent chaque année, mais il aura un impact direct sur l'espérance de vie du malade et sur le budget de l'Etat. «Un malade qui est dépisté tôt, coûtera moins cher à la sécurité sociale car l'évolution de la maladie sera freinée et retardée», a souligné l'intervenant.

Dans les années 1950, le malade qui développe une insuffisance rénale succombe quelque temps seulement après la survenue de la maladie. Aujourd'hui, avec toute la technicité et les moyens humains et matériels dont dispose le pays, les malades arrivent à avoir une vie presque normale. Le seul problème qui se pose encore

TRIPARTITE

Installation demain du comité de suivi du Pacte national économique et social de croissance, annonce M. Amara Benyounes

► Le comité national chargé du suivi de la mise en œuvre du Pacte national économique et social de croissance sera installé demain, a annoncé hier à Alger le ministre du Développement industriel et de la Promotion de l'investissement, Amara Benyounes.

Ce comité, composé de représentants des trois partenaires (gouvernement, UGTA et organisations patronales) «va se mettre au travail (...) et présentera tous les trimestres un rapport», a précisé le ministre en marge d'une rencontre avec des organismes sous tutelle.

Le groupe de travail présentera également un rapport sur l'état d'avancement des engagements des trois parties lors de la prochaine tripartite, a ajouté M. Benyounes.

Signé par les trois partenaires lors de la dernière tripartite, tenue en février 2014, ce pacte a pour buts essentiels d'accélérer les réformes économiques, de développer des systèmes sociaux comme la santé et d'encourager l'accès au travail ainsi que la consolidation du partenariat et la mise à niveau des entreprises.

Par ailleurs, M. Benyounes a appelé les organismes de son secteur, en l'occurrence l'Agence nationale de développement de l'investissement (Andi), l'Agence nationale d'intermédiation et de régulation foncière (Anref) ainsi que le Fonds de garantie de crédits aux PME (FGAR) à la «débureaucratisation de l'administration algérienne».

La mission de ces organismes est la facilitation de l'investissement, a-t-il souligné, ajoutant que dans l'objectif de les dynamiser, des réunions sont prévues pour faire le point sur l'état d'avancement de leurs plans d'actions.

CONSTANTINE

Effondrement d'une partie du tunnel Djebel Ouahch: «Le site est stable et ne présente aucun risque»

► Le ministre des Travaux publics, Farouk Chiali, en visite hier à Oran, a assuré que le site de Djebel Ouahch (Constantine) sous lequel a été réalisé le tunnel de l'autoroute Est-Ouest, dont une partie s'était effondrée dernièrement, «est stable et ne présente aucun risque».

«Le dernier rapport qui m'est parvenu dimanche sur l'effondrement d'une partie du tunnel de Djebel Ouahch, dans la wilaya de Constantine, souligne que cette montagne est stable et ne présente aucun risque», a rassuré le ministre, dans une déclaration à la presse, en marge de sa visite dans la wilaya d'Oran.

M. Chiali a précisé que les conclusions du rapport ont été faites sur la base d'une enquête faite sur les lieux où s'est produit, en janvier dernier, cet incident.

«Des sondages verticaux et horizontaux sont effectués actuellement dans les zones limitrophes pour s'assurer de la solidité du site et écarter tout risque éventuel d'effondrement», a-t-il ajouté.

Concernant les causes et les circonstances de cet incident, le ministre a précisé que «les investigations en cours détermineront les responsabilités.

S'il s'avère que l'entreprise de réalisation Coajaal est responsable, elle en paiera le prix», a-t-il affirmé.

Par ailleurs, M. Chiali a assuré que toutes les dispositions nécessaires ont été prises pour la remise en état du tronçon endommagé de l'autoroute Est-Ouest, entre Sidi Bel-Abbès et Tlemcen. «Des experts du ministère sont sur place pour définir les responsabilités, en attendant le début des travaux de remise en état, dans les prochaines semaines», a-t-il indiqué.

APS

BACCALAURÉAT 2014

Les cours s'arrêteront fin avril ou début mai prochains

Le ministre de l'Education nationale, Abdelatif Baba Ahmed a affirmé dimanche à Alger que le programme dispensé aux élèves de 3^e année secondaire qui se préparent pour les épreuves du baccalauréat s'arrêtera vers la fin avril ou début mai prochains pour permettre l'organisation des épreuves du bac blanc.



de la grève, le ministre de l'Education s'est dit confiant quant à la possibilité de récupérer ces cours égaré aux mesures prises par la tutelle dans ce sens.

Dans ce contexte, le ministre rappelle que le plan de rattrapage décidé par le ministère de l'Education avait donné aux établissements éducatifs, après la fin du débrayage, latitude de tracer leurs propres programmes de rattrapage selon leurs spécificités et le retard enregistré.

Concernant la question des ponctuations sur salaires des enseignants ayant observé la grève pendant plus de trois semaines, M. Baba

Ahmed a rappelé la décision du ministère d'ajourner cette décision jusqu'après le rattrapage des cours perdus.

«S'il s'avère que des enseignants ont refusé de rattraper les cours perdus, il sera procédé à une ponction sur leur salaire et cette mesure ne concerne, bien évidemment, pas les enseignants qui se conforment aux plans de rattrapage», a précisé le ministre.

Par ailleurs, le ministre a tenu à rendre hommage à la femme, devenue un pionnier essentiel à la prise de décision à travers la loi initiée par le président de la République, M. Abdellaziz Bouteflika, et grâce aux

compétences dont jouissent les femmes dans divers domaines.

La rencontre a permis à M. Baba Ahmed de prendre connaissance des créations et œuvres de plusieurs femmes du secteur de l'Education dans les domaines de la couture, la broderie, le dessin, la photographie et la sculpture.

Le ministre a, également, assisté à une partie de la cérémonie organisée en l'honneur des femmes de son secteur avant de distinguer des cadres, filles de chahid, qui ont voué une partie de leur vie au service de la science et de la connaissance.

FORMATION

La qualification, condition essentielle pour toute facilité financière à l'avenir

L'Etat n'accordera plus de facilités financières à l'avenir aux investisseurs n'ayant pas de qualification dans le domaine, a indiqué, dimanche à Tlemcen, le ministre de la Formation et l'Enseignement professionnels, Noureddine Bedoui.

La qualification s'acquiert par une formation couronnée par un certificat d'aptitude permettant au stagiaire d'investir ou d'accéder au monde du travail, a souligné M. Bédoui, lors d'une visite d'inspection dans la wilaya.

Après avoir rappelé l'importance accordée par l'Etat à l'apprentissage et les avantages de ce type de formations qui met le jeune au cœur de l'activité et le rapproche davantage du monde de l'emploi, le ministre a mis l'accent sur le partenariat gagnant à conclure entre le secteur de la Formation et de l'enseignement professionnels et l'environnement économique pour faire réussir les programmes de développement et réaliser les objec-

tifs escomptés.

Consacrer la culture de consultation et de complémentarité entre le secteur et l'environnement économique qui englobe des entreprises publiques et privées, permet une réelle prise en charge de l'élément humain, sa qualification et son accompagnement dans ses ateliers offrant, par conséquent, de la main-d'œuvre compétente et professionnelle à la hauteur de la demande, a-t-il ajouté.

Le ministre a donné un exemple de ce partenariat qui lie son secteur au complexe du textile de Sebdou spécialisé dans la fabrication du fil et du tissu qui prend en charge, dans ses ateliers, plus de 40 stagiaires avant leur recrutement pour remplacer des travailleurs mis à la retraite. M. Bédoui a saisi sa visite à cette entreprise, entrée en production en 1991, pour rencontrer un groupe de jeunes formés sur place au titre de l'apprentissage et s'informer sur leurs

conditions.

Le ministre a inspecté, lors de sa visite, plusieurs structures relevant de son secteur, dont le CFPA «El Falah» à Ouled Mimoun, spécialisé en apiculture et arboriculture fruitière, ainsi que le CFPA de Sebdou, spécialisé en bâtiment, soudure, plomberie et l'institut national d'artisanat, d'hôtellerie et de tourisme de la commune de Mansourah.

Dans cet institut qui accueille 760 stagiaires, M. Bédoui a posé la première pierre d'un centre hôtelier de formation de compétences dans l'accueil, des guides et autres.

Le ministre a également tenu une séance de travail avec des cadres et partenaires de son secteur pour examiner la situation du secteur de la formation et de l'enseignement professionnels dans la wilaya de Tlemcen qui dispose de 26 établissements dont trois instituts nationaux qui accueillent un total de 14.161 stagiaires tous types de formation confondues.

ENVIRONNEMENT

Le projet d'aménagement de l'Oued El Harrach "avance très bien"

Le projet d'aménagement de l'oued El Harrach, qui prévoit notamment des aires de loisirs et des aires de baignade avec un coût global de 40 milliards DA, "avance très bien", a affirmé hier le ministre des Ressources en eaux, Hocine Necib, lors d'une visite de travail dans la wilaya d'Alger.



Après une visite sur le site de ce projet, M. Necib s'est dit "satisfait de l'état d'avancement du projet", soulignant qu'il (le projet) a "bénéficié d'une forte volonté du président Bouteflika".

Le ministre, qui a inspecté plusieurs projets de développement de son secteur dans la wilaya d'Alger, notamment la station d'épuration de Beni Messous, le projet de barrage de Douïera ou les chantiers des stations d'épuration de Baraki, a annoncé que l'aménagement de l'Oued El Harrach sera étendu à la partie allant jusqu'à la wilaya de Blida. "L'ouverture des aires aménagées au public se fera par étape", a-t-il assuré.

La dépollution de l'Oued El Harrach (Alger), qui devrait être totalement achevée en 2015 pour un coût de près de 40 mil-

liards de dinars, est destinée à réhabiliter et aménager les berges de ce cours d'eau descendant des monts de Chréa, dans la wilaya de Blida. Ce projet, dont la réalisation a été confiée au groupement algéro-coréen (Cosider-Daeung Constructions), porte, entre autres, sur le renforcement des capacités d'épuration des eaux usées et l'aménagement d'aires de loisirs sur les deux rives de l'oued, pollué depuis plusieurs décennies par les rejets domestiques et ceux des unités industrielles. Au-delà de sa dépollution, la réhabilitation de l'Oued El Harrach portera aussi sur l'aménagement d'espaces de loisirs et de baignade.

L'oued El Harrach est d'une longueur totale de 67 km dont près de 19 km dans la capitale, alors que le reste de son parcours s'étend sur les wilayas de Blida et de Mé-

déa à travers l'Atlas blidéen. Le projet de sa réhabilitation porte, en particulier, sur son recalibrage, la réalisation de trois jardins filtrants, la mise en place de systèmes de contrôle et surveillance de la qualité de l'eau, ainsi que de prévision et d'alerte des crues, la construction de ponts et passerelles et la réalisation de stations de pompage d'une capacité de 90.000 mètres cubes par jour.

Par ailleurs, le ministre a assuré que le prochain défi pour la wilaya d'Alger sera l'amélioration de son système d'assainissement.

"L'assainissement est le nouveau défi de la capitale", a-t-il dit à des journalistes. "Après la résolution du problème de l'AEP, il faut maintenant s'attaquer à l'amélioration de l'assainissement", a-t-il précisé.

HABITAT

Installation des commissions chargées de l'examen d'une nouvelle formule pour les Algériens établis à l'étranger

Le ministère de l'Habitat, de l'urbanisme et de la ville a procédé, dimanche à Alger, à l'installation de trois commissions dans le cadre de l'examen du lancement d'une nouvelle formule intitulée «Logements promotionnels pour les non résidents» (LPNR), destinée aux Algériens résidents à l'étranger. Ces commissions, installées au cours d'une réunion à laquelle ont pris part le ministre de l'Habitat, Abdelmadjid Tebboune et le ministre délégué auprès du ministre des Finances, chargé du Budget Mohamed Djellab, ont pour mission d'examiner les voies et moyens d'instituer une nouvelle formule pour les membres de la communauté algérienne établie à l'étranger.

La commission composée de cadres du ministère des Finances, de la Banque d'Algérie et de banques publiques commerciales, prendra en charge l'examen des volets financiers de l'opération, alors que la commission composée de membres des deux chambres du Parlement se pen-

chera sur les conditions d'éligibilité.

La commission composée des directeurs au ministère de l'Habitat a été chargée, quant à elle, d'examiner les modalités de concrétisation des projets de réalisation de ces logements.

Les commissions présenteront, la semaine prochaine, leurs propositions qui seront soumises au Premier ministre pour permettre d'entériner cette nouvelle formule par décret ou décision interministérielle. L'installation de ces commissions intervient après une année de réflexion à une proposition sur cette nouvelle formule, la première du genre en Algérie.

Le ministre de l'Habitat avait décidé de la reporter en accordant la priorité aux programmes publics destinés aux Algériens résidents, notamment les formules AADL et LPP. «L'idée est née en avril 2013, mais nous avons jugé utile de tempérer jusqu'à la prise en charge de toutes les demandes de logement en Algérie dans le cadre des différentes formules proposées», a dé-

claré M. Tebboune lors de la réunion.

La formule LPNR sera à caractère commercial avec une subvention indirecte de l'Etat, à travers la prise en charge des travaux d'aménagement et des différents réseaux ainsi que la subvention du prix du foncier.

Les bénéficiaires de cette formule devront payer la valeur du logement à travers un crédit bancaire en devises étrangères selon des conditions commerciales définies par les commissions spécialisées.

Lors de cette réunion, il a été proposé la création d'une nouvelle filière de l'entreprise nationale de promotion immobilière pour assurer la supervision de ce nouveau programme avec possibilité de recourir à l'enregistrement électronique pour la gestion de l'opérations d'inscription.

Les services du ministère des Affaires étrangères recensent plus de deux (2) millions d'Algériens inscrits au niveau des ambassades et consulats algériens, dont 80% établis en France.

SELON SON DG M. MOHAMED TAHAR CHAÂLAL L'Anem prévoit 350.000 placements en 2014

L'Agence nationale de l'emploi (Anem) prévoit 350.000 placements de demandeurs d'emploi en 2014 contre 318.000 en 2013, alors que plus de 8.200 jeunes ont été placés dans le marché de l'emploi dans la seule wilaya de Ouargla, a révélé hier sur les ondes de la Radio nationale son directeur général, Mohamed Tahar Chaâlal.

Sur les 350.000 placements dans le marché de l'emploi prévus durant l'année en cours par l'Anem, 52.000 placements ont été effectués durant les mois de janvier et février, contre 45.000 placements durant la même période de 2013, soit une évolution de 16 %, a précisé M. Chaâlal lors de son passage à la Chaîne III de la Radio nationale. En 2013, 82 % des placements ont été effectués dans le secteur économique, a ajouté le premier responsable de l'Agence qui a révélé, en outre, que plus de 8.200 jeunes ont été placés par l'Anem dans la wilaya de Ouargla en 2013.

Cette performance illustre, selon lui, un retour de l'accalmie et une «meilleure transparence» dans la gestion du marché de l'emploi dans la région du Sud.

Saluant l'impact de l'instruction du Premier ministre relative à l'emploi sur l'évolution dans le domaine des placements et de l'employabilité, le directeur général de l'Anem a précisé que les dispositions de cette instruction ont été «mises en œuvre» dans l'ensemble des 258 antennes que compte l'Anem à travers le territoire national.

«Les résultats probants en matière de placements ont été obtenus à la faveur de la croissance économique d'une part mais

également grâce à l'amélioration des offres de service de l'Anem», a observé M. Chaâlal qui a relevé une évolution du taux de pénétration de cette institution lequel est passé de 16 % en 2010 à 55 % en 2013, selon les données de l'office national des statistiques (ONS).

Durant le quinquennat 2010-2014, une évolution de plus de 44 % en termes de placements avait été enregistrée, avec 179.000 placements dans le secteur économique en 2010 contre plus de 318.000 en 2013. «Avant 2006, l'Anem était considéré comme un bureau de main-d'œuvre et ne pouvait pas offrir avec précision aux employeurs les détails de profils. Désormais, elle offre de meilleurs services, organisation et conditions d'accueil, de même qu'une plus grande transparence et flexibilité», a noté le même responsable Interpellé sur le rôle des 20 agences privées de placements, M. Chaâlal a fait savoir que ces dernières ont pu effectuer environ 9.200 placements en 2013 et qu'une relation de «partenariat et d'accompagnement» les lie à l'Anem. L'hôte de la radio, par ailleurs, affirmé une baisse «sensible» des recrutements de la main-d'œuvre étrangère, laquelle représente une «finime» proportion, comparativement à la totalité de la main-d'œuvre existante.

Pour rappel, l'instruction n° 01 du Premier ministre, datant du 3 février 2014, «ordonne» à l'Anem de répondre aux employeurs dans un délai ne dépassant pas cinq jours aux demandes d'emplois. Si l'Anem ne peut pas répondre, les employeurs peuvent employer directement avec obligation d'informer l'Agence à posteriori, est-il stipulé.

PRISE EN CHARGE DES REVENDICATIONS DES IMAMS:

Signature d'un protocole d'accord entre le ministère et l'UGTA

Un protocole d'accord a été signé, dimanche à Alger, entre le ministère des Affaires religieuses et des Wakfs et l'Union générale des travailleurs algériens (UGTA) pour la prise en charge des revendications des imams et l'amélioration de leurs conditions socioprofessionnelles. La cérémonie de signature s'est déroulée en présence du ministre des Affaires religieuses et des Wakfs, Bouabdallah Ghalmallah, du secrétaire général de l'UGTA, Abdelladjid Sidi Saïd, du secrétaire général de la Coordination nationale des imams et fonctionnaires des Affaires religieuses, Djelloul Hadjimi ainsi que des cadres des deux secteurs.

A cette occasion, le ministre a fait part de la disponibilité de son secteur à coopérer pour améliorer les conditions matérielles et morales de l'Imam afin qu'il puisse accomplir au mieux sa mission tant au sein de la mosquée que dans la société.

Pour sa part, M. Sidi Saïd a qualifié cette rencontre d'«historique», affichant la «disponibilité» de l'UGTA à trouver les solutions appropriées aux problèmes des imams et fonctionnaires du secteur à travers le dialogue et la concertation.

De son côté, le secrétaire général du ministère, Boubeker Khaldi avait souligné que son département œuvrait avec les autres parties à examiner les différentes préoccupations des imams et fonctionnaires en vue de leur apporter les solutions adéquates.

Pour sa part, M. Hadjimi a qualifié d'«historique» la mise en place d'une commission conjointe entre la tutelle et le syndicat précisant qu'il sera procédé à l'examen des questions en suspens dont les statuts, le régime indemnitaire, la grille des salaires et les corps communs.

A noter que la Coordination nationale des Imams et des fonctionnaires a été installée le 16 avril dernier.

Le FLN met en garde contre toute tentative de «déstabilisation» du pays

Le bureau politique du parti du Front de libération nationale (FLN) a mis en garde, dimanche, contre «toute tentative visant à entamer la stabilité du pays à travers le recours à la rue pour semer le trouble et attenter à l'ordre public».

Dans un communiqué rendu public à l'issue de sa réunion, le bureau politique du FLN a invité toutes les formations politiques et la société civile à travailler «dans le calme et le respect de la loi pour assurer le succès de la prochaine élection présidentielle où chaque citoyen pourra s'exprimer en toute liberté».

Il a, en outre, appelé tous les acteurs politiques à œuvrer à garantir une campagne électorale «propre, démocratique et transparente dans un respect mutuel».

Intervenant lors d'une conférence de presse à l'issue de la réunion, le secrétaire général du parti, Amar Saâdani a indiqué que «le FLN œuvrera, lors de la campagne électorale qu'il compte mener, à convaincre les citoyens de soutenir le candidat du parti, Abdelaziz Bouteflika, en se référant aux réalisations de ce dernier durant ses trois premiers mandats».

A une question sur une éventuelle coordination entre les partis soutenant le candidat Abdelaziz Bouteflika, M. Saâdani a affirmé qu'il «existe une parfaite coordination entre ces partis aussi bien au niveau local qu'au niveau national». Par ailleurs, M. Saâdani a estimé que les partisans du boycott «sont libres» d'exprimer leur position, soulignant toutefois que d'appeler à sortir dans la rue constitue une démarche irréfléchie, s'il n'est pas autorisé.

APS

BÉJAÏA Tremblement de terre de magnitude 3,3

Un tremblement de terre de magnitude 3,3 a été enregistré hier matin dans la wilaya de Béjaïa, a indiqué le Centre de recherche en astrophysique, astrophysique et géophysique (CRAAG). L'épicentre de la secousse qui s'est produite à 6h43, a été localisé à 11 km au nord-est de Aokas (wilaya de Béjaïa), a précisé le centre.

BISKRA Deux morts et deux blessés dans un accident de la circulation

Deux personnes ont trouvé la mort et deux autres ont été blessées dans un accident de la circulation survenu hier sur la RN3, près du lieudit Lemkennet, dans la commune de Louata (Biskra), selon la Protection civile.

Les victimes, des femmes âgées de 26 et de 73 ans, appartenant à la même famille, circulaient à bord d'un véhicule de tourisme qui s'est renversé après que le conducteur en eut perdu le contrôle, a précisé cette source.

Les corps des deux femmes décédées ont été déposés à la morgue de l'hôpital Bachir-Benasser tandis que les blessés, dont le chauffeur du véhicule, sont en soins dans le même établissement, a-t-on encore indiqué à la Protection civile.

Une enquête a été diligentée par les services compétents pour déterminer les circonstances de cet accident.

TOXICOMANIE : 312 cas suivis au niveau du centre de prévention et de psychothérapie en 2013

Trois cent douze (312) patients ont été suivis en consultation médicale pour toxicomanie en 2013 au niveau du centre de proximité de prévention et de psychothérapie d'Alger, dont 29 pour consommation d'héroïne et de cocaïne, selon un bilan fourni hier par le président de l'Organisation nationale des associations pour la sauvegarde de la jeunesse, Abdelkrim Abidat qui intervenait au forum de la Sécurité nationale. Il a indiqué que la tranche d'âge de ces toxicomanes varie entre 13 et 35 ans.

Le patient consulte une fois par semaine pendant une période allant de six à huit semaines. M. Abidat a, en outre, mis en garde contre l'ampleur de la propagation de la drogue en milieu scolaire, précisant que les dealers utilisent tous les moyens pour commercialiser toutes sortes de stupéfiants en ciblant notamment les enfants scolarisés. Il a, à cet égard, appelé les parents d'élèves à plus de vigilance pour préunir leurs enfants de ce phénomène qui, a-t-il dit, ne cesse de prendre de l'ampleur.

Par ailleurs, le même responsable a indiqué que le centre de prévention et de psychothérapie a effectué, durant l'année 2013, quelque 225 sorties sur le terrain avec le SAMU scolaire, 300 sorties avec le psycho-bus et 175 sorties avec le centre mobile de lutte contre la drogue. D'autre part, des séances de psychothérapie ont été menées par le centre au niveau des prisons d'El Harrach et de Serkadji à Alger. Le centre de proximité de prévention et de psychothérapie est animé par une équipe médico-psychologique détachée de la direction de la santé de la wilaya d'Alger. Il s'est fixé comme objectif, depuis sa création en 1992, d'écouter les jeunes toxicomanes en difficulté et de les aider pour une prise en charge thérapeutique.

APS

BORDJ EL-KIFFAN 15 ans de réclusion criminelle pour l'assassin

Un horrible crime est venu troubler la quiétude du quartier de Bordj El-Kiffan. Samir âgé de 42 ans, a assassiné Mourad âgé de 35 ans. L'affaire est traduite devant la justice, une année plus tard, verdict : 15 ans de réclusion criminelle.



Samir est sans histoire, il emprunte une ruelle en pressant le pas, un sachet à la main, trois malfrats le suivent depuis déjà quelques dizaines de minutes.

Le jeune homme ne les remarque pas. Après, il comprend qu'il a affaire à des dangereux malfaiteurs. L'un d'eux Mourad, lui serre le cou et tente de lui prendre son sachet, mais Samir n'est pas homme à se laisser faire.

Aussi, se bat-il de toutes ses forces, s'empare d'un couteau en assène plusieurs coups à son agresseur qui s'enfuit.

fondre sur le trottoir pendant que les deux autres malfrats effrayés, prennent la fuite.

L'enquête ouverte par les services de la police judiciaire mène directement à Samir.

Samir, arrêté ne nie pas les faits retenus contre lui et il comparaît une année plus tard.

Samir, assis au blanc des accusés évoque la légitime défense et déclare regretter amèrement d'avoir mis fin involontairement à la vie de Mourad.

Le représentant du ministère pu-

blic, mettant en exergue la gravité des faits, insiste : « Un crime est un crime, l'accusé a tué un homme et c'est là un fait grave, aussi je requiers la peine de 20 ans de réclusion criminelle à son encontre »

La défense, pour sa part, qui plaide la légitime défense, demande que son client bénéficie de larges circonstances atténuantes. La cour se retire afin de délibérer et revient avec son verdict : Samir est condamné à 15 ans de réclusion criminelle.

A. Ferrag

TRIBUNAL CRIMINEL DE OUARGLA: Réclusion à perpétuité par contumace contre deux présumés terroristes

Le tribunal criminel près la Cour de Ouargla prononce dimanche la réclusion à perpétuité, par contumace, à l'encontre de deux individus, L.M. et A.A., pour "adhésion à un groupe terroriste activant à l'étranger". En outre, les dénommés D.M.C. (19 ans) et L.K. (44 ans) ont bénéficié de l'acquittement.

Dans la même affaire, le tribunal, siégeant en 1^{re} session criminelle ordinaire de 2014, a prononcé aussi une peine de 5 ans de prison ferme assortie d'une amende de 100.000 DA à

l'encontre de B.A. (39 ans), L.A. (24 ans), L.D. (27 ans), T.M. (27 ans), A.B. (36 ans) et G.M.L. (24 ans), pour "encouragement et financement d'un groupe terroriste activant à l'étranger". En outre, les dénommés D.M.C. (19 ans) et L.K. (44 ans) ont bénéficié de l'acquittement.

Selon l'arrêt de renvoi, l'affaire remonte à décembre 2012, où les services de la Gendarmerie nationale ont exploité des renseigne-

ments précis sur la circulation d'éléments d'un groupe terroriste entre les localités de Bordj Badji Mokhtar et Reggane (Adrar) et les frontières algéro-maliennes.

Il s'agit de l'entrée en territoire national des deux principaux accusés, qui activaient à l'étranger sous la bannière du groupe terroriste "Harakat El-Tawhid wa El-Djihad", avec la complicité d'une cellule de sou-

tien logistique constituée des autres membres du groupe.

Ces derniers se chargeaient de fournir des informations aux deux principaux terroristes accusés dans cette affaire, notamment sur le mouvement des touristes étrangers dans la région pour des prises d'otages et le financement d'activités terroristes, selon l'arrêt de renvoi.

AÏN TÉMOUCHENT : 13 incendies domestiques depuis le début de l'année en cours

Pas moins de 13 incendies domestiques ont été enregistrés, depuis le début de l'année en cours, au niveau de la wilaya de Aïn Témouchent, a-t-on appris hier auprès des services de la Protection civile.

Ces incendies, ayant nécessité le déploiement d'importants moyens pour circonscrire les feux et évacuer les blessés, se sont déclarés, dans leur majorité, au niveau d'appartements, précise-t-on.

Le dernier en date, signalé jeudi passé, en plein jour, à la cité des 250 Logements à Aïn Témouchent, a nécessité la mobilisation de deux ambulances, dont l'une médicalisée, trois camions et une échelle mécanique. Six blessés par asphyxie ont été évacués vers les urgences de l'hôpital Ahmed-Medeghri de Aïn Témou-

chent à l'issue d'une intervention qui aura duré deux heures, a-t-on ajouté. D'importants dégâts matériels ont été enregistrés.

Causant un décès, une femme brûlée au 2^e degré, les 13 incendies recensés ont pour cadre, généralement, des chambres à coucher, ou encore des locaux utilisés comme lieux d'hébergement où les règles les plus élémentaires de prévention ne sont pas respectées, indique-t-on.

Selon les conclusions de la Protection civile, les installations, les équipements et appareils électriques sont les principales causes et origines de ces incendies.

En effet, il a été relevé plusieurs anomalies, dont le non respect du calibrage des fils électriques, l'utilisation de multiprises et d'appareils

anti-moustiques défectueux, outre la surcharge causée par le branchement de plusieurs appareils à la fois (TV, démodulateur, modem, chauffage électrique). « De la sorte, un court-circuit est vite arrivé », déclare le chef de bureau prévention, M. Boufeldja.

Pourtant, les services de la Protection civile de Aïn Témouchent ont organisé plusieurs actions de sensibilisation mettant l'accent sur ces dangers et de la nécessité de respecter les mesures de prévention, a-t-on précisé.

Ces mêmes services sont intervenus, vendredi dernier, pour éteindre un incendie qui s'est déclaré dans un hangar à Ouled Kihal, où 40 bottes de foin ont été la proie des flammes. L'intervention des pompiers a permis de sauver 60 ovins et six bovins.

** Partie 4*

GUELMA :

LA VILLE MARTYRE, LES HÉCATOMBES

III. Le jour de la victoire dans la ville martyre

● Nous avons décrit l'atmosphère de plus en plus trouble qui régnait à Guelma depuis le mois d'avril 1945 déjà, et que l'attitude ouvertement provocatrice du tueur d'hommes, Achiray, agrgrave considérablement au cours de la manifestation du premier mai. Au risque de passer sous silence certains incidents survenus à partir de ce jour dans la ville martyre, attachons-nous sans plus tarder à évoquer la période la plus tragique.



**Smain Abda,
secrétaire local
SMA de Guelma
assassiné en
mai 1945
a écrit sur le mur
de sa geôle avant
d'être exécuté :**

*« Nous sommes des
braves engagés dans le
dur combat pour la
libération de leur
patrie. Nous ne
craignons point la mort
et nos ennemis ne nous
font pas peur. Mieux
vaut un jour de vie
dans la dignité que
mille ans passés dans
la servitude ».*

**Egalité n° 91
du 22 août 1947**

L'immense, la trop sanglante tragédie, débute d'abord à Sétif, dont elle atteignit vite les environs par un clair matin de printemps, puis à Guelma, l'après-midi du même jour vers 16 h 30.

Le lendemain, un bref communiqué du Gouverneur général, publié dans la presse et diffusé par la radio d'Alger annonça en ces termes aux populations algériennes d'autant plus consternées.

« Oubliant que l'Algérie participait avec enthousiasme aux cérémonies de l'armistice, des éléments troubles, d'inspirations et de méthodes hitlériennes, se sont livrés à des agressions à main armée sur les populations qui fêtaient la victoire dans la ville de Sétif et dans les environs. Ils ont ainsi marqué leur volonté de souiller la joie générale. »

« La police maintint l'ordre et arrête les responsables. L'armée lui apporte son concours. »

« Les autorités sont bien décidées à prendre toutes dispositions utiles pour assurer la sécurité et réprimer toutes tentatives de désordre. »

Rendons tout de suite l'hommage qu'ils méritent aux talentueux rédacteurs de ce communiqué, qui ont su trouver les mots exacts pour qualifier combien judicieusement les criminels « d'inspirations et de méthodes hitlériennes » qui, parce qu'ils étaient armés, ont provoqué le drame, marquant ainsi leur « volonté de souiller la joie générale ».

Grâce à eux, nous ne serons guère embarrassés pour qualifier à notre tour ceux que nous allons ici dénoncer, preuves à l'appui, comme les monstrueux, les véritables responsables des assassinats de Guelma. Nous reprendrons souvent leurs formules, avec l'assurance - qu'ils n'avaient sans doute pas, eux - de ne pas tenir de propos inconsidérés ou excessifs.

C'était le mardi 8 mai et c'était la victoire.
La nouvelle officielle de la capitulation allemande, attendue depuis des mois, des années, par des millions d'hommes éparsillés à travers le monde, n'allait pas tarder à parvenir à Guelma.

Dans la coquette capitale de la vallée de la Seybouse, toute pavée sous le chaud soleil africain, la population, réveillée de bonne heure et déjà en liesse, guettait l'instant où elle allait pouvoir donner encore plus d'ampleur, plus d'éclat à ses joies exaltantes. L'un de nos meilleurs amis, notre cher et regretté Reggui

Mohamed, assassiné le vendredi 11 mai dans des circonstances que nous raconterons plus loin, propriétaire du café le plus vaste et le mieux agencé de la ville, « Le Glacier », situé aux abords de la place publique, avait organisé en cette occasion un gala oriental fort réussi auquel étaient venus assister en même temps que les musulmans, quelques européens. Un bal dans la nuit devait réunir dans son établissement toute la jeunesse de Guelma, désireuse de danser pour fêter l'événement.

Al'intérieur des maisons et par les rues, dans les cafés ou sur la place on avait cherché vainement sur les visages, tous également illuminés, tous clamaien le même hymne à la paix et à la liberté triomphantes qui des musulmans qui des européens étaient les plus heureux.

Cette euphorie générale, cette communion des idées et des cœurs allait-elle dispercer à jamais les nuages qui, le premier mai, avaient assombri l'atmosphère de Guelma ; faire oublier les rancœurs, raffermir la confiance et établir la concorde entre les deux éléments de la population ?

La réconciliation après tout, était possible. Mais Achiray, méditant dans l'ombre le mauvais coup à faire, veillait. C'est donc l'après-midi du 7 mai que la nouvelle de l'armistice parvint en Algérie et fut diffusée dans les centres des plus éloignés par la radio.

Il était convenu depuis longtemps, dans les cercles officieux comme dans les milieux officiels que la cessation des hostilités serait célébrée à travers l'Algérie entière par des cérémonies publiques et des défilés populaires auxquels participerait l'ensemble de la population. Le premier mai, malgré les incidents tragiques qui l'avaient marqué, et la chute de Berlin, trois jours après, avaient donné lieu à des manifestations qui furent comme les répétitions générales de celles que chacun attendait. Or, elle avaient été organisées par les associations patriotiques, les partis politiques et les organisations syndicales, en plein accord avec les autorités officielles. Les militants de A.M.L. appartenant à un rassemblement dont l'activité se poursuivait publiquement dans le cadre de la légalité la plus stricte, entendaient se joindre à ces groupements et être autorisés comme eux à défiler pour célébrer une victoire à laquelle les musulmans avaient largement participé. Le comité central des A.M.L. devait donner en temps utile toutes les instructions à ce sujet.

Mais la soudaineté de l'annonce de l'armistice et l'arrestation, le 8 mai au matin, de Ferhat Abbas et du Docteur Saâdane, ne lui en laissèrent pas le loisir.

Rappelons pour les mémoires défaillantes comment se présentèrent les événements :

Convoqué depuis trois semaines, le Comité central s'était réuni les vendredi 4, samedi 5 et dimanche 6 mai, pour définir à nouveau sa politique et voter différentes résolutions ; le lundi 7, lorsque parvint l'annonce d'un armistice imminent, les membres du comité demeurés à Alger, adoptèrent une dernière résolution dans laquelle ils affirmaient leur désir de célébrer dans l'ordre public et la légalité républicaine, la victoire commune. Ce texte devait être expédié sous forme de télégramme à toutes les sections. Mais, comme à la suite des tueries du premier mai à Alger et Oran, le gouverneur général avait arrêté certaines dispositions particulières, Ferhat Abbas et le Docteur Saâdane reçurent mission du Comité Central de lui soumettre le libellé du télégramme avant de le poster. C'est dans cette intention que le 7 mai au soir, il lui demandèrent, alors qu'il se trouvait dans les locaux des Délegations financières, une audience qu'il leur accorda pour le lendemain. Le 8 mai, à 10 heures du matin, ils se rendirent à son Cabinet, dans les bâtiments du Gouvernement général. Alors qu'ils attendaient d'être reçus, parvint à Alger la nouvelle des événements de Sétif qui venaient à peine de se dérouler. Rappelons, en passant, que ces événements avaient été consécutifs à une manifestation organisée par des éléments demeurés inconnus à ce jour, contre l'avis des dirigeants locaux des A.M.L. mais avec l'approbation et le concours des autorités administratives qui allaient faire encadrer le cortège, puis faire ouvrir le feu sur ses participants. On sait que vers midi, Abbas et le docteur Saâdane étaient arrêtés, de sorte qu'aucun télégramme ne fut envoyé aux sections qui se trouvaient ainsi conduites à prendre elles-mêmes des initiatives.

Revenons à Guelma. Devant l'absence de toute instruction du comité central - et nous savons désormais pourquoi - la section locale des Amis du Manifeste et de la Liberté décida d'organiser un cortège, cela malgré l'opposition injustifiée du sous-préfet Achiray. Mais afin d'éviter tout incident, les dirigeants résolurent de rassembler les manifestants en dehors de la ville et d'attendre la fin du défilé officiel pour se rendre au monument aux morts et y déposer une gerbe de fleurs. C'est ainsi que le 8 mai à 16 heures, plusieurs milliers de musulmans réunis au delà des remparts de la ville sur un terrain voisin de la porte des Souks, formèrent leur cortège. Le secrétaire de la section, Smaïn Abda, son adjoint Ouarsi et beaucoup d'autres responsables, désireux de maintenir l'ordre et la paix sociale et de faire échec à la provocation policière qu'ils savaient infiltrée jusque dans leurs rangs, recommanderont expressément à tous les manifestants de se débarrasser de tout ce qui pouvait être utilisé comme armes ou pouvant passer pour telles. Ils pousseront le scrupule jusqu'à organiser une véritable fouille, saufissant chez tous, les canifs de poche.

Entre-temps, les différents cortèges constitués d'éléments européens auxquels s'étaient mêlés quelques musulmans, défilaient devant le monument aux morts, voisin de la place publique où des discours étaient prononcés par M. Maubert, maire de Guelma... et Achiray lui-même.

**Amar Belkhodja
(à suivre)**

MÉNINGITE

Testez vos connaissances

Les méningites font peur. A-t-on raison de s'inquiéter ? Peut-on s'en protéger ?
Tout dépend de leur cause.... Petit quiz pour y voir plus clair.

Tout ce qui est vrai

Il n'existe pas une, mais des méningites
Vrai. Il s'agit d'une inflammation ou d'une infection des méninges, les enveloppes de la moelle épinière et du cerveau (encéphale). C'est pourquoi on parle aussi de « méningo-encéphalite ». Cette maladie atteint essentiellement l'enfant et l'adolescent. Elle est due le plus souvent à un virus ou à une bactérie (mенингококки, pneumocoques...). Celles provoquées par un champignon ou un parasite sont exceptionnelles.

La raideur de la nuque est un symptôme fréquent

Vrai. C'est en effet le signe que recherche le médecin à l'examen. Mais tout commence par une fièvre élevée et une atteinte de l'état général (somnolence, agitation...). Ces symptômes peuvent s'accompagner de violents maux de tête, de vomissements, de douleurs articulaires, de convulsions...

Des taches rouges sur le corps doivent inquiéter

Vrai. Les méningites à mенингококки peuvent s'accompagner de petites taches rouges, comme des têtes d'épingles, qui ne disparaissent pas lorsqu'on appuie dessus. Il faut alors consulter un médecin sans attendre, car ces taches sont un signe de gravité. Elles surviennent dans deux tiers des cas.

On peut faire vacciner son enfant

Vrai. Grâce à la vaccination Hib contre l'*'Haemophilus influenzae'* de type b, cette méningite qui atteignait les enfants jusqu'à 6 ans a pratiquement disparu. Les tout-petits peuvent aussi être vaccinés contre les pneumocoques, à l'origine de nombreuses otites et de méningites. Le vaccin (Prevenar®) protège contre sept des groupes de pneumocoques les plus fréquents. Pratiqué chez les enfants de moins de 2 ans, il a fait reculer ces infections de 20 % depuis 2002. Mais il n'existe pas encore de vaccin contre toutes les méningites.

Le BCG évite aussi la méningite tuberculeuse

Vrai. Le vaccin BCG protège contre le bacille de Koch, responsable de la tuberculose. Or, ce germe peut aussi atteindre les méninges. Le BCG protège donc contre les méningites tuberculeuses. C'est d'ailleurs son principal mérite que d'avoir éliminé cette complication.

Tout ce qui est faux

Les méningites sont très contagieuses

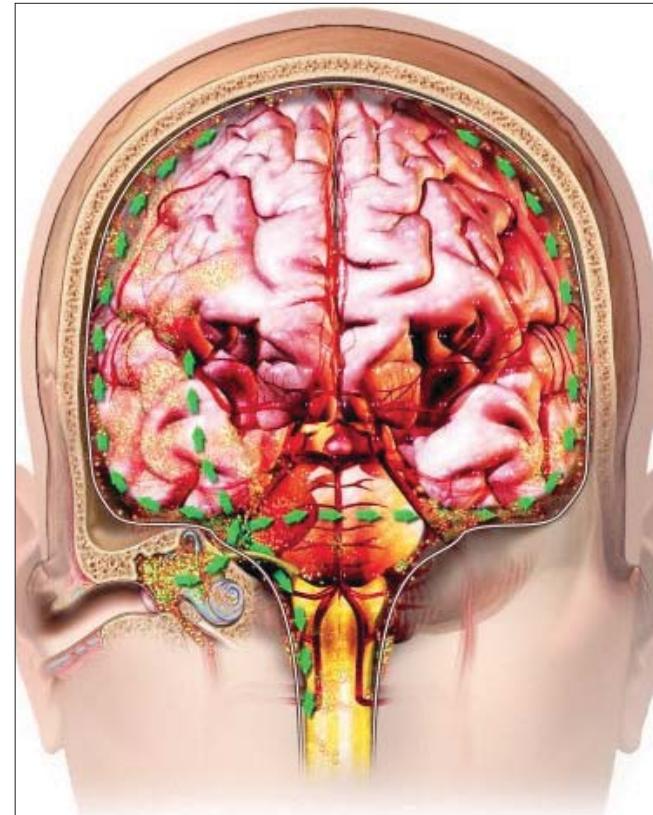
Faux... et vrai. Les bactéries en cause, comme les mенингококки, ne survivent pas longtemps à l'extérieur du corps. Elles se transmettent par contact prolongé, par l'intermédiaire des sécrétions du nez ou de la bouche. Il peut donc y avoir plusieurs cas dans des écoles, mais le traitement stoppe vite la transmission.

Les méningites sont toujours graves

Faux. Les méningites virales, les plus fréquentes (70 % des cas), sont généralement sans gravité. Les symptômes disparaissent au bout de quelques jours et le traitement se résume souvent à la prise de paracétamol. Pour éviter leur propagation, des mesures d'hygiène sont indispensables, notamment se laver les mains plus souvent que d'habitude. Il existe cependant des méningites virales moins bénignes. C'est le cas, heureusement rare, de celles qui sont dues au virus de l'herpès. Un traitement d'urgence par antiviral est alors nécessaire.

La ponction lombaire est devenue inutile

Faux. Malgré l'arrivée des techniques modernes (scanner, IRM...), elle demeure indispensable. Cet examen permet de confirmer le diagnostic, de préciser l'origine de la méningite, éventuellement d'identifier le germe en cause et de mettre en route le traitement adapté. La ponction lombaire est désagréable, mais pas vraiment douloureuse.



La vaccination contre la méningite est obligatoire en France

Faux. Elle est peu pratiquée chez nous, car les mенингококки C ne représentent que 20 % des cas. Mais on peut faire vacciner son ado, surtout s'il doit séjourner en Grande-Bretagne ou en Irlande. Contre les

méningites B, prédominantes en France, il n'existe pas encore de vaccin universel. Mais un vaccin d'origine norvégienne est utilisé actuellement en Normandie, autour de Dieppe.

À la suite d'une augmentation des cas dans la région, une campagne de vaccination a été mise en place depuis 2006 chez les lycéens de 15 à 19 ans.

Pourquoi les ados sont-ils plus touchés ?



La méningite est une infection des enveloppes entourant le cerveau, les méninges, causée par plusieurs types de virus, de bactéries, et de champignons. Les méningites à mенингококки sont les causes majeures de méningites aiguës et ont un taux de mortalité élevé : « Les mенингококки sont les seules espèces bactériennes capables de provoquer des épidémies de méningites. C'est en raison de ce risque d'évolution rapide et de leur gravité qu'il faut mettre en place un traitement antibiotique le plus rapidement possible » explique-t-on à l'Institut Pasteur, où une unité, dirigée par Taha Muhammed-Kheir, consacre ses recherches à l'étude de ces bactéries.

La méningite à mенингококки survient généralement chez les nourrissons ou chez les ados, comme cela a été le cas à Agen, où une jeune étudiante de 17 ans vient de décéder des suites d'une méningite à mенингококки de type B. « Ce pic d'incidence chez les

ados est probablement dû à leur comportement social », explique le Dr Muhammed-Kheir. « Les mенингококки se transmettent par contact étroit (à moins d'un mètre) et prolongé via la toux ou les éternuements. Cette transmission est donc particulièrement active chez les ados, qui passent beaucoup de temps en groupe, que ce soit au lycée ou en boîte de nuit. En outre, il y a une incidence annuelle des infections à mенингококки, avec une rerudescence saisonnière en hiver et au printemps. » Lorsqu'un cas de méningite bactérienne survient dans un lycée, les autorités sanitaires mettent immédiatement en place un plan de prévention. Les personnes ayant été en contact répété et rapproché avec l'adolescent touché par la maladie sont examinées et un traitement antibiotique de deux jours est prescrit. Ce traitement peut être complété par une vaccination, en cas de méningite à mенингококки de type A ou C.

Toujours une urgence !

La méningite ne frappe pas seulement les enfants en bas âge : les ados sont touchés eux aussi. Très grave dans certains cas, la méningite se soigne bien, à condition de s'y prendre à temps.

Les formes d'origine virale sont en général bénignes : le malade guérira le plus souvent sans séquelles, en quelques jours seulement. Les formes bactériennes, en revanche, peuvent être beaucoup plus graves. Leur nombre a chuté ces dernières années chez les tout-petits grâce à la vaccination contre l'*«Haemophilus influenzae*». Leur fréquence devrait encore baisser grâce au vaccin contre le pneumocoque.

Mais le grand responsable des méningites bactériennes, le méningocoque, sévit toujours. Il touche encore 500 personnes par an en France, dans près de la moitié des cas, les moins de 9 ans dont les défenses immunitaires ne sont pas très développées. Mais on observe un second pic de fréquence à l'adolescence, vers 15-17 ans, à l'âge des flirts, car le germe se transmet par les gouttelettes de salive. Il infecte d'abord la gorge, lors d'une angine ou d'une rhino-pharyngite, et finit par se loger dans les méninges.

Les signes d'alerte

Certains signes doivent inciter à consulter en urgence : forte fièvre, associée à des vomissements ; violents maux de tête ; gêne à la lumière ; éventuellement, apparition de petites taches rouge bleutées sur le corps. La raideur de la nuque, typique de la maladie, est rarement présente à ce stade.

Au moindre doute, le médecin adresse le malade à l'hôpital, où seront pratiquées une prise de sang et un prélèvement de gorge. Une ponction lombaire (désagréable mais non dangereuse) est également nécessaire pour analyser le liquide céphalo-rachidien susceptible de contenir le méningocoque.

Quel traitement ?

Le traitement fait appel aux antibiotiques, administrés par voie intraveineuse durant dix jours. Pour éviter la contagion, les personnes ayant eu des contacts proches et répétés avec le malade doivent également suivre un traitement antibiotique par comprimés pendant deux à cinq jours. «Si le méningocoque est de type A, C, Y ou W135, ces personnes doivent également se faire vacciner», souligne le Dr Muhamed-Kheir Taha, de l'Institut Pasteur. Mais il n'en existe pas contre le sérogroupe B, le plus répandu en France.»

En prévention

La vaccination est recommandée pour les adolescents qui effectuent un séjour en Grande-Bretagne, car le méningocoque C est plus répandu outre-Manche qu'en France. Les jeunes Britanniques sont d'ailleurs vaccinés de manière systématique.

Enfant : faut-il avoir peur de la méningite ?

Dès qu'il y a suspicion de méningite, le médecin hospitalise votre enfant. Heureusement, aujourd'hui, plusieurs vaccins permettent de limiter les risques.

La ponction lombaire est-elle obligatoire ?

En cas de suspicion, il est urgent de confirmer le diagnostic. Malgré l'arrivée des techniques modernes (scanner, IRM...), la ponction lombaire demeure indispensable.

Une ponction lombaire consiste à prélever du liquide céphalo-rachidien au moyen d'une aiguille introduite entre deux vertèbres. Grâce aux anesthésiques locaux, elle est devenue moins douloureuse. Un examen microbiologique permet de savoir si la méningite est bactérienne ou virale et d'identifier le germe.

Le traitement de la méningite bactérienne repose sur la prise d'antibiotiques par voie intraveineuse. Le plus tôt possible afin d'enrayer la prolifération des bactéries et d'éviter d'éventuelles complications, survenant le plus souvent dans les 48 heures. Parfois, l'association de deux antibiotiques est nécessaire.

Quels sont les risques de contagion ?

Toute suspicion de méningite entraîne une hospitalisation en urgence. S'il est confirmé qu'elle est bactérienne et due au méningocoque, des mesures préventives pour l'entourage doivent être prises. Les risques de contagion sont cependant faibles, car le méningocoque, qui se transmet via les gouttelettes de salive, ne survit pas dans l'environnement.

Seules sont concernées les personnes qui ont été en contact rapproché et répété avec le malade (membres de la famille, enfants fréquentant la même crèche, voisins de classe...) dans les dix jours précédant l'apparition des symptômes. Le médecin prescrit alors des antibiotiques pendant 48 heures. Ce traitement peut être complété par une vaccination, en cas de méningite à méningocoque de type A ou C.

Y a-t-il un vaccin ?

Les méningites bactériennes, de loin les plus graves, sont dues principalement à trois germes. Le plus fréquent est le méningocoque, qui comporte trois types A, B et C. Il existe un vaccin contre les types A et C. Pour



l'instant, il est recommandé en France uniquement lors d'une épidémie ou pour protéger les personnes ayant été en contact avec un malade.

Idem pour les deux nouveaux vaccins protégeant contre le méningocoque C. Ces derniers sont utilisables chez le nourrisson à partir de 2 mois, chez l'enfant et chez l'adulte. Face à la progression de la méningite de type C, l'opportunité d'une vaccination des enfants et des jeunes adultes est actuellement discutée. Avec le Pr Daniel Floret, service de réanimation pédiatrique, hôpital Edouard-Herriot (Lyon) et président du Comité technique des vaccinations

Quels sont les signes ?

Comme les symptômes ne permettent pas toujours de distinguer les deux formes de méningite - virale ou bactérienne -, même si elles ont tendance à être plus sévères dans ce dernier cas, il faut toujours réagir très vite.

Une forte fièvre, des maux de tête et des vomissements chez un enfant particulièrement abattu doivent vous alerter. Surtout s'il existe une raideur de la nuque, une photophobie (difficulté à supporter la lumière) et, à plus forte raison, des troubles de la conscience.

Ces symptômes peuvent s'accompagner de violents maux de tête, de vomissements, de douleurs articulaires, de convulsions...

N'hésitez pas à déshabiller l'enfant pour rechercher des petits points de couleur pourpre, en particulier sur les membres. Dus à des micro-hémorragies au niveau de la peau, ils annoncent une forme grave. «Ces signes, typiques chez l'adulte et l'adolescent, ne sont pas toujours présents chez le tout-petit», souligne le Pr Floret. Ce qui rend le diagnostic plus difficile. Chez le nourrisson, la nuque est parfois molle, et non raide ; la fontanelle est bombée. L'enfant pleure et refuse de s'alimenter, il peut avoir des convulsions.»

Un nouveau vaccin prometteur



Un nouveau vaccin contre la méningite à méningocoque de souche A a montré son efficacité au Tchad, ouvrant la voie vers la vaccination à grande échelle sur le continent.

Dans la revue médicale britannique *The Lancet*, on apprend que le vaccin MenAfriVac, développé grâce à un partenariat entre l'Organisation mondiale de la Santé (OMS) et l'ONG américaine Path, a permis de protéger 1,8 million de personnes vaccinées de la méningite A au Tchad.

Dans les zones du pays où a été menée la campagne de vaccination, on a recensé seulement 2,5 cas de méningite pour 100 000 personnes contre 43,6 cas pour 100 000 dans les autres régions du Tchad non concernées par cette vaccination de masse. MenAfriVac a donc permis de faire baisser de 94 % le taux de contamination par cette bactérie. La méningite à méningocoque est une infection grave (causée par la bactérie *Neisseria meningitidis*). Elle provoque une inflammation des membranes qui enveloppent le cerveau et la moelle épinière.

d'environ 80 à 85 % des cas en Afrique. Le nouveau vaccin pourrait bien protéger la population de ces épidémies de méningite qui surviennent en moyenne tous les 7 à 14 ans. La dernière épidémie dans la Ceinture à méningite aurait fait 5 300 morts, selon des chiffres de l'OMS.

Le début des vaccinations

C'est une victoire pour les chercheurs européens et tchadiens impliqués dans le projet de ce nouveau vaccin, qui se félicitent par ailleurs que le taux de transmission de la maladie ait diminué de 98 % dans les régions vaccinées.

Depuis 2010 et le début des campagnes de vaccination par MenAfriVac en Afrique, 100 millions de personnes ont été vaccinées. «Nous ne sommes qu'à mi-chemin du processus d'introduction de ces vaccins, mais nous avons déjà des résultats extraordinaires», se réjouit Jean-Marie Okwo-Bele, directeur du département de vaccination de l'OMS, cité par l'AFP.

De grandes figures de la chanson algérienne rendent hommage à Chérif Kheddam

Un vibrant hommage a été rendu dimanche à Alger au regretté Chérif Kheddam, un des maîtres de la chanson algérienne, dans une belle cérémonie qui a réuni de grandes figures de la chanson kabyle, et à travers laquelle un coffret-CD regroupant le parcours artistique de l'homme a été présenté.

La salle Ibrahima Zeïdoun de l'Office Riad El Feth comble de monde, la cérémonie pouvait commencer, alternant quelques chansons du riche répertoire de « Da Chérif » et des témoignages de proches et de compagnons de route de l'artiste. Accompagnés par l'Orchestre de Maâtkas de Tizi Ouzou, dirigé par Hocine Aït Zaïm et soutenu par Mohamed Ouazza au violoncelle, Abbas Amghar, Djidji, Farid Ferragui, Aïkli Yahiatene, Medjahed Hamid, Malika Domrane et Brahim Tayeb, Interprétant chacun une des belles inspirations de Chérif Kheddam, se sont succédé pour méditer l'œuvre de l'artiste et rappeler son talent et son génie créatifs. Les chansons, Ahliv En'Dima (L'amie de tous les jours), Thit Ik Yezran (Le regard qui t'aura vu), Nadia, V'gayeth (Béjaïa), Mennagh Ak'messaâou Dhel'Djar (J'aurais souhaité t'avoir en voisine), Rouh Azman (Défile ô temps) et Thilawin (Les femmes), ont été brillamment étalées dans la beauté de leurs distributions harmoniques, devant un public euphorique et enthousiasmé. Evoquant l'amour, la patrie, la beauté des paysages, l'exil, le voyage, l'attachement à la culture ancestrale et le souhait de voir l'Algérie prospérer, les textes, souvent métaphoriques et allusifs, des différentes pièces interprétées, étaient repris en chœurs par l'assistance qui savourait chaque instant du récit dans la joie et la convivialité. Kamel Hammadi, illustre compositeur -qui a été derrière le succès et la réussite de plusieurs artistes- a évoqué «la persévérance de l'homme, élève de Mohamed El Jamoussi, son attachement au luth (Son instrument de prédilection) et son patriotisme envers son pays», avant de permettre à Belkacem Kheddam, de rappeler «la quintessence poétique et musicale qui fait la singularité de l'œuvre» de son cousin, «Da Chérif». Medjahed Hamid, un autre grand nom, sur la lignée de ses maîtres, a précisé son passage par un témoignage sur les qualités remarquables, humaines et artistiques de l'homme et la force de son œuvre dont «il s'est imprégné pour apprendre la langue berbère», a-t-il précisé. Les différents artistes qui ont animé cette cérémonie ont été gratifiés du coffret-CD qui regroupe le parcours de Chérif Kheddam, considérant unanimement que son œuvre est «gigantesque et a permis à la chanson kabyle d'accéder au rang de l'universalité». Khalida Toumi, ministre de la Culture, présente à cette cérémonie aux côtés de Hocine Necib, ministre des Ressources en eau et de Samy El Hocine Bencheikh, directeur de l'Office national des droits d'auteurs et droits voisins (Onda) a remis aux proches du regretté-artiste, le Trophée honoraire et le coffret-CD qu'elle a arboré auparavant. «Chérif Kheddam, ce monument universel de la chanson algérienne d'expression kabyle, n'a de son vivant, jamais eu de coffret comme les autres artistes, nous avons choisi de commencer l'année 2014 par cet hommage pour remettre un dû dont nous étions redévalues, à l'artiste et à la culture algérienne», a déclaré Khalida Toumi. Les artistes qui ont animé la cérémonie, ont rejoint une dernière fois la scène pour chanter ensembles El Dzair inch'Allah Atehlou, un des derniers titres écrits, composés et interprétés par Chérif Kheddam, appelant à la paix en Algérie. Plusieurs artistes dont le célèbre violoniste Mohamed Mokhtar ainsi que Thouraya, la grande cantatrice du malouf, étaient présents à cet hommage, organisé sous l'égide de l'Onda, dans le cadre du programme régulier qu'entretenait le ministère de la Culture tendant à valoriser les artistes algériens.

APS

THÉÂTRE À AIN DEFLA BASMAT EL WIAM SÉDUIT LE PUBLIC «Le crédit» Fait tomber les principes !!!

Nombreux sont les comédiens des troupes théâtrales qui à leurs débuts sillonnent les quartiers, les écoles et les grandes villes, jouant de ville en ville sur des scènes improvisées. La difficulté pour ces comédiens, est de convaincre le public et de s'imposer face aux autres troupes déjà bien assises des théâtres.

Ainsi le cas de la troupe théâtrale de l'association «Basmat El Wiam» d'Aïn Defla qui vient de s'illustrer avec des pièces comédiennes et activités culturelles variées. Hier, au niveau de la maison de la culture Emir Abdelkader au chef-lieu de la wilaya, cette troupe a présenté au public une pièce théâtrale comédienne intitulée «le crédit». C'est l'histoire d'une rencontre de trois personnes où chacun ait son principe. Le point de départ et la rencontre de ces personnes se trace avec un autre point de séparation en même temps. La femme qui a perdu son mari en laissant derrière lui des crédits, décida de ne plus refaire sa vie, mais le destin lui ouvre une autre chance pour

recommencer une nouvelle vie et oublier la promesse faite avec l'encouragement de son valet féminisé et l'autorité de l'actionnaire du crédit. Ce dernier a réussi de convaincre la femme de se remettre... mais pas pour longtemps il quitta le monde avec le même point du départ de la scène. Les trois comédiens étaient très expressifs et diplomates. Ils improvisent sur un simple scénario, C'est convaincre l'autre avec tous les moyens. Le public Aïn Defla était heureux de voir reparaire cette troupe, dans des aventures toujours renouvelées. Il était ravi et il n'a pas hésité d'encourager la troupe avec des applaudissements nourris à chaque début d'un tableau. Cette pièce



intitulée «le crédit» a été réalisé par Tarek Achba avec une assistance de Hamou Abdallah, cinématographie de Ahmed Mellahi, relations générales Yacine Chikhaoui, en costumes et décor Nassima Harkette, en technique et lumière Fouad Dahmani et bien sûr les trois comédiens étaient, Brahim Naceri, Leila Boukartaba et Hocine Seghili, bravo. A la fin du spectacle, l'association a récompensé les stagiaires ayant achevé leur formation de l'audiovisuel en sein de l'association «Basmat El Wiam» qui fait un travail énorme dans la wilaya, ai si que les trois stars de la pièce «Le Crédit» ont été primées.

Salim Ben

TLEMCEN Meriem Benallal rend hommage à la diva Warda El Djazaïria

La talentueuse chanteuse Meriem Benallal a rendu, samedi soir, au palais de la culture de Tlemcen, un vibrant hommage à la grande dame de la chanson arabe «Warda El Djazaïria», à l'occasion de la célébration de la journée mondiale de la femme. Connue pour être une grande interprète de la musique hawzi et andalouse, Meriem Benallal a tenu à rendre hom-

mage à la diva Warda El Djazaïria et à surprendre le public féminin, présent en force à cette occasion en chantant une chanson de la diva de la chanson arabe. Agréablement surprises et subjuguées par le talent de cette jeune chanteuse, les femmes tlemcenaises ont découvert une nouvelle facette de Meriem Benallal. Toute la salle a vibré pendant que la jeune chan-

teuse, décontractée plus que jamais, se donnait à cœur de joie de chanter Warda, qui a toujours été son modèle et sa chanteuse préférée, a confié Meriem à l'APS.

«J'ai toujours aimé Warda. Je n'ai pas voulu laisser passer cette occasion sans lui rendre un hommage pour montrer qu'elle vit encore dans les cœurs de fans qui se comprennent par millions», a-t-elle

déclaré. Meriem Benallal, l'étoile montante de la musique andalouse et hawzi tlemcenien, en studio actuellement, prépare actuellement deux albums.

«J'essaye de faire de la recherche tant sur le plan des paroles que de la musique pour réaliser un produit original qui, j'espère, sera bien accueilli mélomanes», a-t-elle ajouté.

ORAN Etude de reconstitution du caravansérail du quartier Sidi El Houari

Le caravansérail du quartier Sidi El Houari d'Oran, qui s'est effondré suite à une tempête en 2001, fera l'objet prochainement d'une étude pour sa reconstitution, a-t-on appris auprès de la direction de la culture.

Cette étude, inscrite en 2014 dans le cadre des projets de wilaya au profit du secteur de la culture, vise à réhabiliter cet édifice historique classé en 1952.

Un cahier des charges sera élaboré en vue de choisir un bureau d'études spécialisé pour superviser cette opération après accomplissement des pro-

cédures administratives, a-t-on souligné. Des pièces de cette porte se trouvent actuellement au jardin archéologique Ibn Badis à Sidi El Houari.

Pour rappel, l'antenne d'Oran de l'Office national de gestion et d'exploitation des biens culturels protégés a recensé les pièces de ce caravansérail en avril dernier. Elle a organisé une journée d'information à l'occasion du mois du patrimoine pour sensibiliser les citoyens, surtout les habitants de ce quartier, à préserver ce monument ar-

chéologique. Cet édifice, qui fut la porte de l'hôtel des caravaniers construit en 1848, a été ensuite transformé en hôpital Saint-Lazare. La porte fut transférée au jardin Ibn Badis (ex promenade Letang) en 1955 après la destruction de l'édifice en 1893, selon des sources historiques.

La ville d'Oran dispose de nombreuses portes historiques dont la porte d'Espagne, la porte de Tlemcen, la porte de Canastel, porte Santon appelée par les Oranais «El Marsa», qui attirent de nombreux touristes.

ALGÉRIE - SAHARA OCCIDENTAL

Une délégation parlementaire algérienne effectue une visite aux camps de réfugiés sahraouis

Une délégation parlementaire algérienne, regroupant plusieurs formations politiques, a entamé dimanche après-midi une visite de solidarité dans les camps de réfugiés sahraouis.



La délégation, que conduit la présidente du groupe parlementaire d'amitié et de fraternité «Algérie-Sahara Occidental», Mme Saïda Bounab, a été accueillie par le ministre sahraoui en charge des Territoires occupés et des communautés, Mohamed El-Ouali Akik, ainsi que des membres du Conseil national sahraoui et de représentantes de l'Union nationale des femmes sahraouies.

M. Mohamed El-Ouali Akik a déclaré que «cette visite de solidarité, en ce moment historique de la résistance du peuple sahraoui, constitue un plus qui renforce la position du peuple algérien à l'égard de la question sahraouie juste».

«La consécration de la souveraineté de la République arabe sahraouie démo-

cratique sur son territoire est une revendication légitime», a indiqué, pour sa part, la présidente de la délégation parlementaire algérienne, en appelant à «élargir le front de soutien à la cause sahraouie dans les forums internationaux».

Après avoir réitéré la position de l'Algérie de soutien au droit du peuple sahraoui à la liberté et à l'autodétermination, Mme Saïda Bounab a souligné que «cette visite dans les camps de réfugiés sahraouis constitue une opportunité pour les parlementaires algériennes de partager avec leurs sœurs sahraouies la célébration de la journée mondiale de la femme et une occasion renouvelée de transmettre leur message aux autres Parlements, arabes et internationaux, et leur faire connaître la réalité de la question

sahraouie». La visite de la délégation parlementaire algérienne a été entamée au niveau du Musée national sahraoui de la Résistance, ou d'amples informations lui ont été fournies sur les comportements de cette institution.

Cette visite sera suivie d'une rencontre avec les membres du Conseil national sahraoui, au camp Chahid El-Hafed de réfugiés sahraouis.

La délégation algérienne visitera aussi, dans le cadre de cette même tournée, qui durera trois jours, des institutions socioculturelles sahraouies et participera à des tribunes d'information dans certains camps sahraouis, avant d'observer une halte de protestation au niveau du mur de séparation dressé par l'occupant marocain.

Le Président sahraoui appelle l'ONU à mettre en place un mécanisme pour la protection des droits des Sahraouis

Le président sahraoui et Secrétaire général du Front Polisario, Mohamed Abdelaziz, a appelé le Secrétaire général de l'ONU, Ban Ki-moon à œuvrer à la mise en place d'un mécanisme onusien pour la protection des droits des Sahraouis dans les territoires sahraouis occupés par le Maroc.

Dans une lettre adressée au SG de l'ONU, Ban Ki-moon diffusée par l'Agence de presse sahraouie (SPS), le président sahraoui a appelé Ban Ki-Moon «à prendre les mesures nécessaires pour mettre fin aux pratiques inhumaines des autorités marocaines dans les territoires occupés» préconisant «de mettre en place un mécanisme onusien pour la protection et la surveillance des droits de l'Homme des Sahraouis dans les territoires occupés par le Maroc». La lettre de M. Mohamed Abdelaziz intervient en réaction à «l'intervention brutale des forces marocaines» contre des femmes sahraouies qui «manifestaient

pacifiquement à Layoune occupée à l'occasion de la journée mondiale de la femme, pour le droit des femmes et du peuple sahraoui à l'autodétermination à travers un référendum juste et équitable et la libération de tous les détenus sahraouis».

Cette manifestation pacifique a été sauvagement réprimée par les forces marocaines (tous corps confondus), faisant «au moins 40 blessés dont des enfants», a ajouté M. Abdelaziz, estimant que ces comportements dénotent «un manque réel de volonté du Maroc de progresser vers une solution juste au conflit entre le Sahara occidental et le Maroc».

Les comportements de l'occupant marocain «ne concourent pas aux efforts de paix et entravent le travail de l'envoyé personnel du secrétaire général des Nations unies pour le Sahara occidental, M. Christophe Ross», a conclu le président sahraoui.

LIGUE ARABE

Al-Arabi appelle à resserrer les rangs et lutter contre le terrorisme dans le monde arabe

Le Secrétaire général de la Ligue arabe, Nabil Al-Arabi, a souligné dimanche que les relations entre les pays arabes nécessitaient une approche sérieuse à même d'aplanir les obstacles entravant l'action arabe commune. Dans une allocution à l'ouverture des travaux de la 14^e session du Conseil de la Ligue arabe au niveau des ministres des Affaires étrangères,

M. Al-Arabi a appelé les pays arabes à être solidaires pour pouvoir défendre leurs intérêts communs et préserver la stabilité dans la région, notamment en cette conjoncture.

«Il nous appartient tous de mettre en oeuvre ce que prévoit l'article 2 de la Charte de la Ligue, relatif au renforcement des liens entre les pays membres et à la coordination de leurs politiques en faveur de la coopération et de leur souveraineté», a-t-il dit. M. Al-Arabi a souligné l'importance de cette réunion qui intervient à quelques semaines du

sommet arabe prévu à Koweït et dont l'ordre du jour sera élaboré à la faveur de cette réunion.

Il s'agit, a-t-il dit, d'un ordre du jour riche en questions politiques, socioéconomiques importantes ajoutant que certaines questions auront la priorité lors des débats du conseil et devront être soumises au sommet de Koweït.

Concernant le dossier palestinien, le secrétaire général de l'organisation panarabe a indiqué que la question palestinienne a réalisé une avancée importante au plan international le 29 novembre 2012 en obtenant le statut de pays observateur à l'Organisation des Nations unies. Cependant, a-t-il soutenu, la question palestinienne fait face à des défis majeurs aussi bien pour ce qui est des négociations que pour les violations et les politiques adoptées par Israël. Pour ce qui est de la crise syrienne, il a estimé que l'échec des conférences de Genève I et II nécessite une réévaluation de la po-

sition vis-à-vis de la solution politique négociée de la crise, fondée sur la déclaration finale de Genève du 30 juin 2012.

Il a mis en garde contre la transformation de la Syrie en champs de règlement de comptes et de conflits face à l'incapacité du Conseil de sécurité d'assumer ses responsabilités en faveur d'un cessez-le-feu pour mettre fin à cette catastrophe qui dure depuis trois ans.

M. Al-Arabi a appelé à cet effet à trouver une solution devant répondre aux aspirations du peuple syrien à la liberté, au changement démocratique, à la justice sociale et à la bonne gouvernance tout en préservant les acquis, l'unité, la souveraineté et l'intégrité territoriale de la Syrie. Il a souligné, par ailleurs, l'importance des rapports soumis à la réunion, relatifs à la réforme de la Ligue arabe souhaitant que ces recommandations soient adoptées par le Conseil de la ligue pour les soumettre au sommet de Koweït.

SOUDAN:

Début de la 20^e session du conseil exécutif des Etats sahéli-sahariens au niveau des experts

Les travaux de la 20^e session ordinaire du conseil exécutif de la Communauté des Etats sahéli-sahariens au niveau des experts ont débuté dimanche soir à Khartoum, capitale du Soudan.

Les participants vont discuter des questions relatives à la sécurité, la paix, le développement et la stabilité de la région.

Le ministère soudanais des Affaires étrangères avait indiqué vendredi dans un communiqué de presse que les réunions du conseil d'administration commenceront au niveau des experts le 9 mars et seraient traitées par le sous-secrétaire du ministère des Affaires étrangères Abdall Hamad Al-Azrag, tandis que les réunions au niveau ministériel commenceront le 12 du même mois.

Cette session devrait soutenir le Soudan et fournir un grand soutien à ses efforts pour parvenir à la paix et au développement, selon la même source.

Le ministère des Affaires étrangères avait expliqué que le Soudan accueille cette session dans le contexte de son rôle fondamental dans ce rassemblement dont il est l'un de ses fondateurs et son rôle actif dans l'activation de l'organisation et de son rôle dans les Etats sahéli-sahariens et l'ensemble du continent.

Ces réunions de la 20^e session ordinaire sont les premières réunions suivant la signature du traité révisé lors du Sommet de N'Djamena en février 2013.

Des milliers de civils fuient les violences dans l'ouest du Darfour

Plusieurs milliers de personnes ont fui les violences à Saraf Omra, une ville située à une centaine de km à l'est d'El-Geneina, la capitale du Darfour-ouest, a indiqué dimanche la mission conjointe ONU-Union africaine au Darfour (Minuad).

«La mission (de la Minuad) fournit une protection et de l'eau à ceux qui sont touchés, ainsi que des soins médicaux à plus de 30 blessés», a indiqué la Minuad dans un communiqué précisant que les réfugiés s'étaient installés dans une de ses bases dans la région.

«Des patrouilles ont noté des pillages autour de la ville et la destruction du marché local» après des violences «intercommunautaires», selon le texte.

Il s'agit de la troisième flambée de violences au Darfour, une région de l'ouest du Soudan de la taille de la France, depuis début mars. Plus de 40 000 civils ont fui les incendies et les pillages.

«Les incidents de Saraf Omra interviennent dans la foulée d'autres épisodes récents de violence au Darfour», a souligné la Minuad.

Des habitants de la région d'El Lait dans le Nord-Darfour ont récemment fait état d'une présence massive de rebelles de la faction Minni Minnawi de l'Armée de libération du Soudan (SLA-Minnawi).

Dans le Sud-Darfour, des organisations d'aide humanitaire ont indiqué que quelque 40 000 personnes avaient fui leurs foyers pour échapper aux violences liées, selon des analystes, à la présence d'une force mercenaire de quelque 6 000 hommes.

Le Darfour compte déjà près de 2 millions de déplacés, après 11 ans de conflit entre les rebelles et le gouvernement de Khartoum, mais aussi en raison de combats sanglants plus récemment entre milices arabes se disputant la terre, l'eau et les droits miniers.

APS

LIGUE ARABE-CONSEIL-SYRIE

Le Conseil de la Ligue arabe pour la poursuite des efforts en faveur d'une solution politique en Syrie

Les ministres arabes des Affaires étrangères réunis dimanche au Caire, ont appelé le Conseil de sécurité de l'Onu à assumer ses responsabilités vis-à-vis de la situation de blocage en Syrie après l'échec des négociations entre le gouvernement et l'opposition pour une solution négociée à la crise dans le pays.

Le Conseil a appelé le Secrétaire général de la Ligue arabe à poursuivre ses consultations avec le Secrétaire général des Nations Unies et les parties concernées afin de parvenir à un consensus en faveur d'une solution politique négociée à la crise syrienne et la formation d'une instance dirigeante de transition qui jouirait des pleines prérogatives exécutives conformément aux recommandations de la conférence de Genève I.

Le Conseil a souligné la pertinence des décisions 580 du 26 mars 2013 du sommet de Doha et 7395 du 6 mars 2013 du Conseil des ministres concernant l'octroi à l'opposition syrienne du siège de la Syrie au sein de la Ligue comme représentant du peuple syrien tout en tenant compte «des réserves de l'Algérie et de l'Irak et de l'abstention du Liban». Le Conseil des ministres arabes des Affaires étrangères a par ailleurs demandé au Secrétaire général de la Ligue arabe de poursuivre ses efforts avec les pays d'accueil des réfugiés syriens en vue de les soutenir notamment en matière d'aides humanitaires.

Le ministre des Affaires étrangères, Ramtane Lamamra qui intervenait à cette occasion a affirmé que «le Conseil est parvenu, après un travail de longue haleine, à une approche consensuelle allant dans le sens de la poursuite des négociations».

Il a ajouté dans le même contexte que «sans vouloir imputer la responsabilité du blocage des négociations lors de la conférence de Genève à telle ou telle partie, le Conseil a demandé au Secrétaire général de la Ligue arabe de poursuivre ses efforts auprès des Nations Unies et de son Conseil de sécurité en vue de relancer le processus de paix de Genève».

SYRIE

Libération des religieuses emprisonnées par les rebelles

Un groupe de religieuses capturées par les rebelles dans la ville syrienne de Maalula en décembre dernier ont été libérées lundi matin et remises aux autorités syriennes. La libération a été obtenue en échange de la remise en liberté de 150 prisonnières détenues dans les prisons du régime syrien, selon une organisation locale des droits de l'Homme citée par l'agence française AFP. Les 13 religieuses et trois de leurs auxiliaires avaient été enlevées par les rebelles le 3 décembre dans leur couvent de Maalula, localité chrétienne au nord de Damas. Elles étaient depuis détenues par le Front Al-Nosra, branche syrienne d'Al-Qaïda, à Yabroud, principale localité rebelle près de la frontière avec le Liban. Elles sont arrivées à Jdaïd Yabous, poste-frontière syrien situé sur la frontière avec le Liban, après un éprouvant voyage de neuf heures qui les a conduites de Yabroud au Liban, puis de nouveau jusqu'en Syrie.

APS

CRISE EN UKRAINE

Près de 10 000 manifestants pro-Russes se sont rassemblés dimanche à Donetsk signant une nouvelle démonstration de force et contrignant le leader pro-européen Vitali Klitschko à annuler un meeting.

10 000 pro-Russes dans la rue à Donetsk, Klitschko annule son meeting

● L'Ukraine espère signer un accord avec l'UE le 17 ou le 21 mars



L'ex-champion de boxe, candidat à la présidentielle du 25 mai, avait expliqué à la presse après son arrivée dans ce fief du président déchu Viktor Ianoukovitch vouloir convaincre ses habitants de la nécessité de «rester unis» face aux «provocations» des séparatistes. Il avait dénoncé le «lavage de cerveau» des médias russes et un afflux de Russes alimentant les manifestations hostiles au nouveau pouvoir à Kiev.

Les partisans d'un rattachement à Moscou du Donbass ont afflué à partir de la mi-journée sur la place Lénine, où ils avaient déjà réuni la veille environ 2 000 personnes. «Russie!», «Donetsk, ville russe», «Poutine président», a scandé la foule, qui brandissait des drapeaux russes et du parti communiste et a observé une minute de silence en hommage des policiers tués à Kiev lors d'affrontements avec des manifestants pro-européens. «Nous ne voulons entrer ni dans l'OTAN, ni dans l'Union européenne, nous ne soutenons pas le gouvernement à Kiev; personne ne les a élus, ils se

sont désignés eux-mêmes», a tempêté Alexandre, un manifestant quadragénaire. «Les gens se sont mobilisés à ce point parce que leur patience est à bout, l'Ukraine a été entraînée dans le jeu politico-économique de l'Europe et des Occidentaux», a déclaré à l'AFP Robert Donia, l'un des leaders du mouvement, promettant d'autres manifestations dans les jours à venir. Après s'être rassemblés au pied de la statue de Lénine, les manifestants ont formé plusieurs cortèges arpantant les rues de Donetsk et his-

tants réclamant un rattachement à la Russie ont occupé pendant près de trois jours l'administration régionale, contestant l'autorité du gouverneur nommé par le nouveau pouvoir à Kiev, Sergui Tarouta. Après les avoir délogés jeudi au petit matin, les autorités ont procédé à l'arrestation de leur leader, Pavel Goubarov, patron trentenaire d'une agence locale de publicité proclamée par ses partisans «gouverneur populaire». De leur côté, les partisans de l'unité de l'Ukraine ont préféré annuler la manifestation qu'ils comptaient tenir dans l'après-midi, se contentant d'un rassemblement d'une cinquantaine de personnes en matinée en marge d'une cérémonie en hommage poète ukrainien Taras Chevtchenko. La fronde n'est pas restée limitée à Donetsk puisqu'à Lougansk, autre grande ville de l'Est, les manifestants pro-russes ont occupé le siège de l'administration régionale et demandé au gouverneur de démissionner, ont rapporté des médias locaux.

Le référendum sur la Crimée est «illégal»

La chancelière allemande Angela Merkel, qui s'est entretenue dimanche par téléphone avec le président russe Vladimir Poutine, lui a déclaré que le référendum prévu en Crimée était «illégal», a rapporté son porte-parole dans un communiqué. «La chancelière a fait valoir avec force la position allemande affirmant que le présumé référendum du 16 mars sur la Crimée est illégal. Sa tenue est contraire à la Constitution ukrainienne et au droit international», a déclaré le porte-parole d'Angela Merkel, Steffen Seibert. «La chancelière a par ailleurs déploré qu'aucun progrès n'ait été fait dans la constitution d'un groupe de contact international qui doit permettre de trouver un chemin politique conduisant à une solution au conflit en Ukraine», a souligné M. Seibert, ajoutant : «Elle a souligné la nécessité urgente de parvenir dans ce domaine à un résultat

substantiel». Dans un communiqué évoquant cette conversation téléphonique ainsi que celle entre le président russe et le Premier ministre britannique David Cameron, le Kremlin a affirmé que M. Poutine avait qualifié de «délitiques» les autorités pro-Russes de Crimée.

M. Poutine a «souligné en particulier que les mesures prises par les autorités légitimes de Crimée étaient basées sur les normes du droit international», et a discuté également du référendum prévu le 16 mars en Crimée, a précisé le Kremlin, dans un communiqué. Dans l'après-midi, la chancelière a en outre téléphoné au président chinois Xi Jinping. Avec ce dernier qui doit se rendre en Allemagne à la fin du mois de mars, elle a également évoqué la situation internationale, et particulièrement le dossier ukrainien. Selon le porte-parole de



Mme Merkel, le président chinois s'est dit à ce propos favorable à une solution politique, «par le biais du dialogue». «Il a mis en avant le fait que la sortie de la crise devait être fondée sur l'ordre juridique international», selon le communiqué de la chancellerie. Le parlement de la Crimée a prévu d'organiser le 16 mars un référendum sur un rattachement de la péninsule à la Russie.

Les Etats-Unis envoient douze avions F-16 en Pologne

Les Etats-Unis enverront en Pologne douze avions de chasse F-16 d'ici jeudi, a annoncé dimanche le ministère polonais de la Défense.

Le secrétaire américain à la Défense Chuck Hagel et le ministre polonais Tomasz Siemoniak ont convenu lors d'un entretien téléphonique «que le déploiement d'une unité des forces aériennes américaines commencera dimanche et s'achèvera d'ici jeudi», selon un communiqué du ministère.

«L'unité sera composée de 12 avions F-16, d'avions de transport et de 300 soldats», a précisé le porte-parole du ministère Jacek Sonta. Les avions «arriveront à la demande de la Pologne dans le cadre d'un exercice militaire dont la tenue a été avancée et élargie et surtout dans une situation politique tendue à cause de la

situation en Ukraine», a-t-il ajouté. Jeudi dernier, les Etats-Unis ont envoyé en Lituanie quatre appareils F-15 pour renforcer la surveillance de l'espace aérien balte. Leur envoi était, selon le ministre lituanien de la Défense Juozas Olekas, une réponse à l'agression de la Russie en Ukraine ainsi qu'à une intensification de l'activité militaire russe dans la région de Kaliningrad, une enclave russe située entre la Lituanie et la Pologne. La présidente lituanienne Dalia Grybauskaitė avait auparavant appelé l'OTAN «à une plus grande présence dans les pays baltes». Alors que les forces armées polonaises disposent de 48 appareils F-16, les pays baltes n'ont pas d'aviation militaire suffisante et c'est aux pays de l'OTAN d'assurer, à tour de rôle, la protection de leur espace aérien.

Programme du mardi 11 mars 2014

TF1

06h30 Magazine jeunesse TFou
08h25 Météo
08h30 Magazine de télé-achat Télleshopping
09h20 Météo
09h25 Série dramatique Au nom de la vérité
09h55 Série dramatique Au nom de la vérité
10h25 Petits secrets entre voisins
10h55 Petits secrets entre voisins
11h20 Série réaliste Petits secrets entre voisins
11h55 Magazine de la gastronomie Petits plats en équilibre
12h00 Jeu Les douze coups de midi
12h50 Magazine sportif L'affiche du jour
13h00 Journal
13h40 Petits plats en équilibre
13h45 Histoire d'un rêve
13h50 Météo
13h55 Les feux de l'amour
15h20 L'amour d'une mère
17h05 Téléréalité Quatre mariages pour une lune de miel
18h05 Jeu Bienvenue chez nous
19h00 Jeu Money Drop
19h55 Météo
20h00 Journal
20h35 Magazine de services My Million
20h39 Météo
20h40 Nos chers voisins
20h45 C'est Canteloup
20h55 Person of Interest 77 Inédit
21h45 Série de suspense Person of Interest 77
22h40 Série de suspense Person of Interest 77
23h25 Loterie Tirage de l'Euro Millions
23h30 Série policière Following 7

2

08h00 Journal
08h10 Magazine de services Télématin (suite)
09h05 Dans quelle éta-gère
09h10 Des jours et des vies
09h30 Amour, gloire et beauté
09h55 C'est au programme
10h55 Météo outremer
11h00 Jeu Motus
11h30 Jeu Les Z'amours
12h00 Tout le monde veut prendre sa place
12h55 Météo 2
13h00 Journal
13h48 Météo 2
13h50 Consomag
14h00 Magazine de société Toute une histoire
15h45 Comment ça va bien !
16h55 Dans la peau d'un chef
17h45 Jeu N'oubliez pas les paroles
18h30 Talk show L'émission pour tous
19h30 Talk show L'émission pour tous, la suite
19h55 Météo 2
20h00 Journal
20h38 Série humoristique Parents mode d'emploi
20h40 Magazine de services Mieux comprendre l'immobilier
20h41 Magazine sportif Image du jour
20h42 Handisport Image des Jeux paralympiques
20h43 Magazine musical Alcaline l'instant
20h44 Météo 2
20h45 Magazine de la santé Aventures de médecine 77 Inédit
22h50 Santé Hôpital : attention, fragile 77

3

07h49 Dessin animé Les Dalton
08h01 Les lapins crétins : invasion
08h07 Les lapins crétins : invasion
08h14 Les lapins crétins : invasion
08h25 Les lapins crétins : invasion
08h32 Les lapins crétins : invasion
08h38 Dessin animé Les lapins crétins : invasion
08h45 Série d'animation La chouette & Cie
08h56 Série d'animation Scooby-Doo, Mystères Associés
09h22 Scooby-Doo, Mystères Associés
09h48 Jamie a des tentacules
09h59 Jamie a des tentacules
10h14 Les lapins crétins : invasion
10h20 Les lapins crétins : invasion
10h27 Les lapins crétins : invasion
10h33 Les lapins crétins : invasion
10h45 Consomag

10h50 Magazine régional Midi en France
11h55 Météo
12h00 12/13 : Journal régional
12h25 12/13 : Journal national
12h55 Magazine de découvertes Météo à la carte
13h50 Série policière Un cas pour deux
14h55 Sport Paris - Nice 2014
16h10 Jeu Des chiffres et des lettres
16h50 Jeu Harry
17h20 Magazine littéraire Un livre, un jour
17h30 Jeu Islam
18h10 Jeu Questions pour un champion
19h00 19/20 : Journal régional
19h18 19/20 : Edition locale
19h30 19/20 : Journal national
20h00 Magazine sportif Tout le sport
20h05 Handisport Le journal des Paralympiques
20h15 Feuilleton réaliste Plus belle la vie
20h45 Téléfilm historique Richelieu, la pourpre et le sang 77 Inédit
22h23 Magazine culturel Parlons passion
22h25 Météo
22h30 Grand Soir 3
23h25 Magazine du cinéma Le pitch
23h30 Magazine culinaire Les carnets de Julie

CANAL+

08h00 Divertissement-humour Les Guignols de l'info
08h08 La météo
08h10 Multisports Zapsport
08h15 Série d'animation Les Simpson
08h40 Comédie Sea, No Sex and Sun
10h05 Divertissement La semaine du zapping
10h20 Comédie dramatique Happiness Therapy 77
12h18 Interview La nuit de...
12h20 Magazine d'actualité La nouvelle édition
12h43 Magazine d'actualité La nouvelle édition, 2e partie
14h00 Série de suspense Homeland 77
14h50 Magazine d'actualité L'effet papillon
15h20 Divertissement-humour La caméra planquée de François Damiens
16h30 Comédie sentimentale Amour & Turbulences 77
18h00 Divertissement Dans la bouche...
18h03 Divertissement Dans la bouche...
18h05 Divertissement Zapping
18h15 Divertissement Le Before du grand journal
18h45 Le JT
19h10 Talk show Le grand journal
20h00 Talk show Le grand journal, la suite
20h20 Divertissement Le petit journal
20h55 Dramé La chasse 77 Inédit
22h45 Magazine du cinéma Plateaux cinéma indépendant
22h50 Drame The Master 77

M6

07h45 Série d'animation Docteur La Peluche
08h10 Dessin animé Les blagues de Toto
08h25 Dessin animé Le petit Nicolas
08h40 Série d'animation Martine
08h55 Météo
09h00 Magazine de télé-achat M6 boutique
10h05 Météo
10h10 La petite maison dans la prairie
11h00 La petite maison dans la prairie
12h00 Série humoristique Scènes de ménages
12h40 Météo
12h45 Le 12.45
13h05 Série humoristique Scènes de ménages
13h40 Météo
13h43 Magazine culinaire Astuces de chef
13h45 Téléfilm dramatique En détresse
15h45 Série policière Women's Murder Club 77
16h30 Jeu Les reines du shopping
17h30 Jeu Un dîner presque parfait
18h40 Magazine d'information 100 % mag
19h40 Météo
19h45 Le 19.45
20h05 Série humoristique Scènes de ménages
20h50 Film d'aventures Indiana Jones et le royaume du crâne de cristal 77
23h05 Film d'aventures Sahara

La sélection

TF1**20h50**

Person of Interest



Résumé

Reese et Finch prennent l'identité d'un concierge et d'un groom pour entrer incognito dans un hôtel miteux où travaille Mira Dobrica, immigrante albanienne et potentiellement la prochaine cible. Reese, qui se rapproche petit à petit d'elle, soupçonne un journaliste téméraire d'être celui qui pourrait la mettre en danger. Ce dernier, un dénommé Charles Harris, travaille à une enquête sur un ancien colonel serbe, Petrovic, criminel de guerre du Kosovo. Mira l'a, autrefois, vu de ses propres yeux. Petrovic sait que la femme de ménage est devenue l'informatrice de Harris, et compte tout faire pour qu'elle garde le silence...

2**20h47**

Aventures de médecine



Résumé

Un voyage à la découverte des théories, batailles et expériences des pionniers de la transplantation cardiaque. Michel Cymes retrace le cheminement d'un cœur, du donneur au receveur, ainsi que sa transplantation au bloc opératoire de l'Hôpital de la Pitié-Salpêtrière, à Paris, à l'aide d'images de synthèse. Il rencontre également les familles de ceux qui ont donné et de ceux qui ont reçu, et tous les acteurs de ces prouesses médicales chaque fois renouvelées. Michel Cymes anime un véritable voyage dans le temps pour raconter cette aventure médicale bouleversante, un exploit à la fois scientifique et humain.

3**20h45**

Richelieu, la pourpre et le sang



Résumé

Protégé du cardinal de Richelieu, le puissant ministre de Louis XIII, le jeune marquis de Cinq-Mars connaît une ascension fulgurante. Richelieu le place au plus près du pouvoir, et voit le roi tomber sous le charme de ce jeune homme. Mais, lorsque l'ambitieux marquis tente de s'emanciper de son mentor, Richelieu, ce dernier met tout en oeuvre pour le brider. Blessé et amer, Cinq-Mars complot avec d'autres nobles et avec les Espagnols. Ils échafaudent un plan visant à assassiner Richelieu. Le ministre, bien qu'affaibli par la maladie, dispose d'une puissance qui lui permet de rapidement découvrir ce qui se trame. C'est le début d'une lutte sans merci entre le cardinal et le marquis...

CANAL+**20h55**

La chasse



Résumé

Lucas, 40 ans, est instituteur dans un jardin d'enfants. Plutôt solitaire, il se remet difficilement d'un divorce éprouvant, suivi d'un combat pour obtenir la garde de son fils. Mais la chance semble enfin lui sourire : il se lance dans une nouvelle histoire d'amour prometteuse, et ses relations avec Marcus, son fils adolescent, s'améliorent sensiblement. Pourtant, un mensonge vient bouleverser cet équilibre fraîchement acquis et fait basculer sa vie. Lucas est accusé d'abus sexuel par une fillette de 5 ans et livré à la vindicte populaire. Il doit se battre pour retrouver sa dignité face à une impitoyable chasse à l'homme, menée dans l'hystérie collective...

M6**20h50**

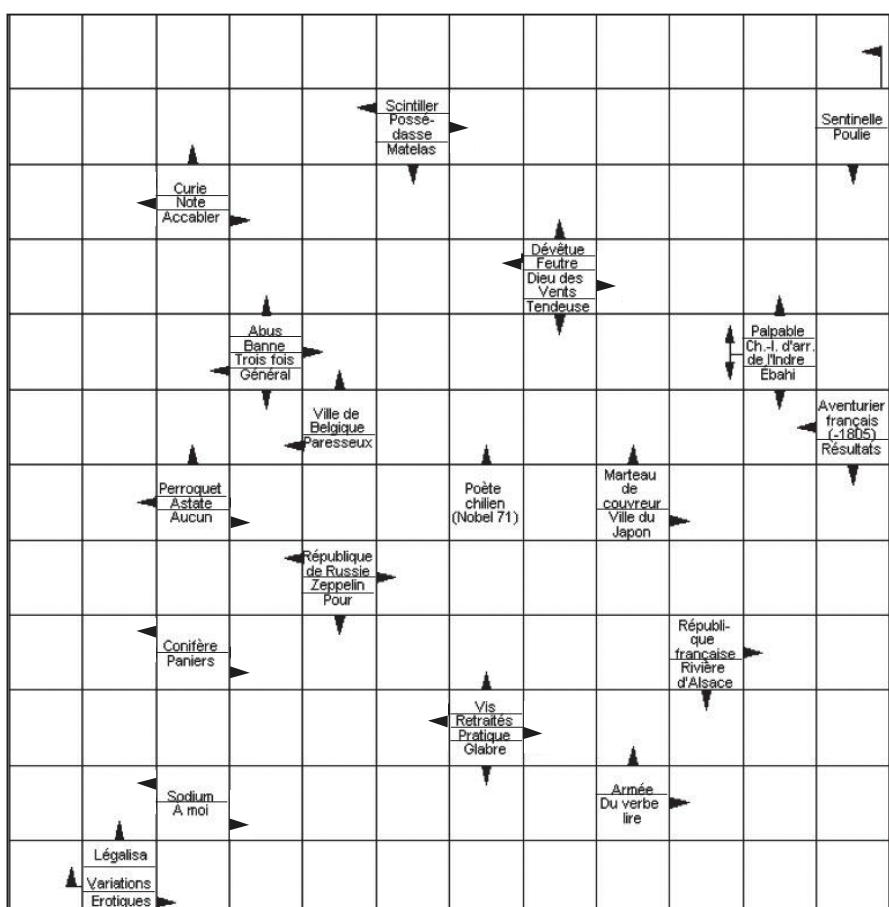
Indiana Jones et le royaume du crâne de cristal



Résumé

En 1937, en pleine guerre froide, le professeur Indiana Jones et son ami Mac sont confrontés au jusqu'au-boutisme d'une bande d'agents soviétiques. De retour aux Etats-Unis, Jones apprend qu'il est exclu du prestigieux Marshall College où il menait ses recherches depuis des années. C'est alors qu'un mystérieux jeune homme, Mutt Williams, lui propose de se rendre au Pérou afin de retrouver une relique oubliée : le crâne de cristal d'Akator. Intrigué, Jones accepte, car ce mystérieux objet suscite la fascination des historiens depuis des siècles. Une fois sur place, Indiana Jones et le jeune Mutt réalisent qu'ils ne sont pas les seuls à s'intéresser au précieux artefact. Les Soviétiques se montrent prêts à tout pour s'emparer du crâne de cristal...

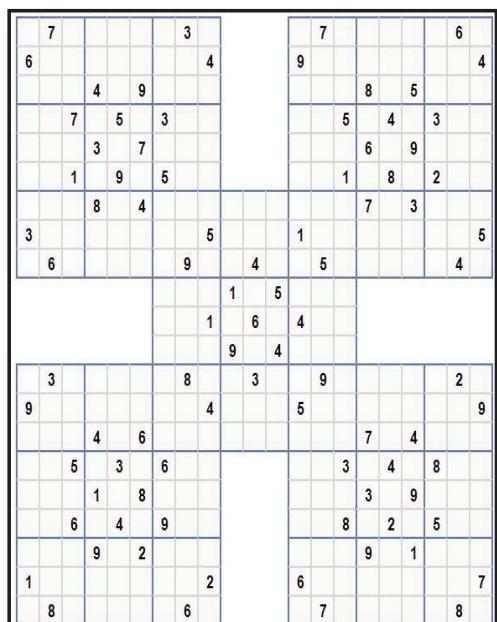
Mots fléchés n°536



Samouraï-sudoku n°536

Les problèmes de sudoku samouraï se composent de cinq grilles de sudoku entrelacées. Les règles standards du sudoku s'appliquent à chacune de ces cinq grilles. Placez les chiffres de 1 à 9 dans les cases vides de chaque grille. Chaque ligne, chaque colonne, et chaque région 3 x 3 doit contenir une fois les chiffres de 1 à 9.

Chaque sudoku samouraï a une solution unique et peut être résolu par la logique pure.



Mots croisés n°536

Horizontalement:

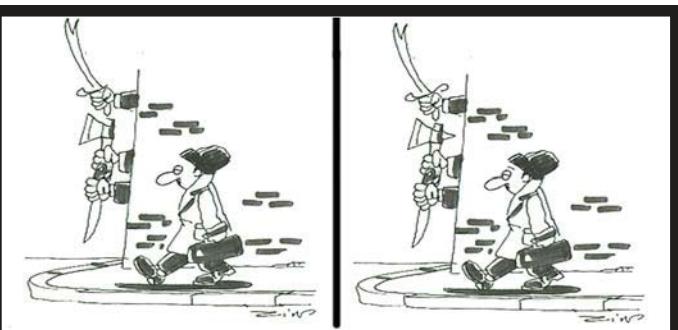
1. Personne qui écrit beaucoup et mal
2. Cap. de l'Egypte - De l'éolie
3. Aspirer - Sembler
4. Ceintures de soie portées au Japon - Aspirer par le nez du tabac
5. Homme d'Etat bourgeois - Matière carbonée noire et épaisse - Symbole de tonne d'équivalent charbon
6. Mesure de l'âge - Se dit d'un

Verticalement:

1. Puce
2. Papier utilisé pour obtenir des copies d'un document - Carrefour
3. S'amusaît - Petit poème - Radon
4. Plante - Décorations militaires
5. Lombric - Tueur
6. Écopes
7. Sélerium - Thymus du veau - Organisation des Nations unies
8. Genre dramatique médiéval - Septième lettre de l'alphabet grec - Techné-tium
9. Étendues de terre entourée d'eau - Éléments d'un ensemble
10. Port et station balnéaire d'Israël - Apparence
11. Réunissent - Brille
12. Violoniste et Compositeur roumain - Bousculade

	1	2	3	4	5	6	7	8	9	10	11	12
1												
2												
3												
4												
5												
6												
7												
8												
9												
10												
11												
12												

7 erreurs



Proverbes

Une main toute seule ne peut pas applaudir.

Proverbe algérien

C'est le manque d'hommes, qui fait des féminisés des hommes.

Proverbe berbère

L'oisif joue avec le diable.

Proverbe arabe

L'exactitude est la politesse des rois.

Proverbe français

C'est arrivé le 11 mars

2004 : Attaque terroriste à Madrid (Espagne). Des attentats sanglants frappent presque simultanément des trains et des gares madrilènes en pleine heure de pointe, tuant 191 personnes et en blessant plus de 1.500.

2005 : Sortie européenne de la console portable de Nintendo, la Nintendo DS.

2007 : Le transporteur à rabais Jetsgo de Montréal met fin à ses activités.

2009 : Fusillade de l'Albertville-Realschule, Tim Kretschmer, ancien élève âgé de 17 ans, tue 16 personnes (10 élèves, 3 enseignants et 3 passants) à Winnenden (Allemagne) avant d'être abattu par la police.

2011 : Un séisme de magnitude 9,0 sur l'échelle de Richter a lieu au Japon. Il s'ensuit un tsunami qui s'abat sur les côtes de l'Asie orientale et un grave accident nucléaire à la centrale de Fukushima (Japon).

2011 : Commercialisation de l'iPad 2 aux États-Unis.

Célébrations :

- Journée mondiale de la plomberie.
- Global day of prayer for Burma, Journée mondiale de prière pour la Birmanie.
- **Lituanie :** Journée du rétablissement de l'État lituanien indépendant vis-à-vis de l'Union soviétique en 1990.

MONDIAL 2014 (EQUIPE NATIONALE DE FOOTBALL)

La liste des 23 dans la ligne de mire d'Halilhodzic et son staff

Au lendemain du match amical disputé face à la Slovénie (2-0), mercredi dernier au stade de Blida, le sélectionneur national, Vahid Halilhodzic et son staff, ont commencé à mettre en place les premières édifices pour l'élaboration de la fameuse liste des 23 joueurs devant être retenus pour le Mondial 2014 au Brésil (12 juin-13 juillet).



M.A.F

La forme qu'affichent certains joueurs à l'image de Djabou, Cadamuro, et l'arrivée de Bentaleb et Ferhat, vont certainement mettre Coach Vahid dans un vrai casse-tête chinois, pour désigner les 23 heureux élus qui seront du voyage au pays de la samba.

Le technicien bosnien, lui-même, l'a reconnu dans ses déclarations d'après-match, en affirmant qu'il s'attend à "une mission difficile" pour dresser la liste finale des joueurs qui seront concernés par la grande messe du football mondial.

Le onze aligné par Halilhodzic a connu des nouveautés, comme l'apparition, pour la première fois, de l'arrière-droit, Aissa Mandi (Reims, France) et le milieu Nabil Bentaleb (Tottenham, Angleterre). Idem pour le milieu offensif, Zinedine Ferhat (USM Alger), sauf que ce dernier a fait son entrée en cours de jeu (61^e minute).

Deux joueurs qui n'ont pas été alignés face à la Slovénie, en l'occurrence Djamel Mesbah (convoqué) et Ishak Belfodil (non convoqués), sont en train de gagner du temps du jeu avec leur formation, Livourne (Série A italienne), ce qui pourrait mettre Halilhodzic dans l'embarras, à moins de 100 jours du coup d'envoi de la compétition.

Selon les propos du sélectionneur national, tenus à l'issue de la partie face aux Slovènes, la concurrence est relancée de plus belle dans l'effectif de l'équipe nationale, et ce, au niveau de tous les compartiments. Les prochaines semaines seront, ainsi, décisives pour la plupart des joueurs de l'équipe nationale dans la course à une place dans la liste des 23.

D'ici au prochain match amical prévu le 31 mai face l'Arménie à Genève (Suisse), les dés seraient probablement jetés, et les 23 élus devraient être dévoilés probablement avant cette date.

Le 4 juin, les Verts boucleront leur série de matches amicaux préparatoires, en donnant la réplique à la Rou-

manie, également à Genève. Les joueurs de l'équipe nationale, notamment ceux qui sont en ballotage, devront retrouver les manches et briller avec leurs clubs, pour espérer être du voyage au Brésil. C'est ce qu'a insinué d'ailleurs Halilhodzic, qui compte faire appel « aux plus aptes et les plus compétitifs ».

Le staff technique va les suivre au niveau de leurs clubs respectifs, vu que leur prochain rassemblement n'est prévu que pour le 26 mai. Halilhodzic n'aura, par la suite, que quelques jours pour transmettre sa liste finale à la Fédération internationale de football (FIFA), qui a retenu le 4 juin comme dernier délai à cette opération.

Lors de la Coupe du monde, l'Algérie, qui en est à seconde participation de rang, évoluera dans le groupe H, avec la Belgique, la Russie, et la Corée du Sud.

Le Verts entameront le tournoi face aux « Diables rouges » belges le 17 juin à Belo Horizonte, avant de défier la Corée du Sud, le 22 juin à Porto Alegre,

CHAMPIONNAT D'ITALIE

(27^e J)

Ghoulam (Naples) passeur décisif face à l'AS Rome

Le défenseur international algérien, Fawzi Ghoulam, a contribué grandement à la victoire à domicile de son équipe Naples face à l'AS Rome, en étant passeur décisif dans l'action du seul but de la rencontre disputée dimanche soir pour le compte de la 27^e journée du championnat de Série A italienne de football.

Aligné à nouveau dans le onze de départ de l'équipe du Sud italien, Ghoulam s'est illustré par un centre en retrait très précis en direction de son coéquipier Jose Callejon qui n'en demandait pas tant pour délivrer ses fans à neuf minutes seulement de la fin du temps réglementaire de l'affiche de cette journée.

Ghoulam, titulaire lors des deux derniers matches de la sélection algérienne, est en train de s'imposer dans l'équipe type de Naples depuis qu'il l'a rejointe durant le mercato d'hiver en provenance de l'AS Saint Etienne.

Il a pratiquement disputé toutes les rencontres de sa nouvelle formation depuis le début de cette deuxième partie de la saison. De bon augure pour le joueur de 23 ans qui espère décrocher une place de titulaire dans la sélection algérienne en vue de la Coupe du monde 2014 au Brésil.

Grâce à sa victoire, Naples, troisième au classement, réduit à trois points l'écart qui le sépare de son adversaire du jour, deuxième. Ce dernier compte 14 unités de retard sur la Juventus, l'intouchable leader.

CHAMPIONNAT D'ESPAGNE

(27^e J)

Feghouli, rétabli, retrouve la compétition

Le milieu offensif, Sofiane Feghouli, absent de la précédente rencontre de la sélection algérienne contre la Slovénie pour des raisons de santé, a retrouvé la compétition en prenant part à l'intégralité du match de son équipe, le FC Valence accroché à domicile par l'Athletic Bilbao (1-1) dimanche soir pour le compte de la 27^e journée du championnat d'Espagne de football.

Feghouli s'est illustré pour la circonstance par une passe décisive, la septième personne cette saison, ayant permis à son coéquipier Pablo Alcacer d'ouvrir la marque à la 23^e minute. Mais l'international algérien va pénaliser les locaux en commettant une faute dans leur surface de réparation provoquant un penalty que transforme Aduriz (53^e).

Auteur d'un début de phase retour-tonnant, Valence marque le pas depuis deux journées. Il pointe à la 8^e place au classement avec 36 points, et voit ainsi ses chances de décrocher un billet qualificatif à l'Europa League diminuer sensiblement.

Sudoku N°535

1	8	5	9	3	6	4	2	7
2	7	9	8	1	4	5	6	3
4	3	6	7	2	5	1	9	8
9	1	4	2	6	8	7	3	5
5	6	8	3	4	7	9	1	2
3	2	7	5	9	1	6	8	4
8	4	1	6	5	3	2	7	9
7	6	2	1	8	9	3	4	6
6	9	3	4	7	2	8	5	1

9	3	7	6	5	1	2	4	8
1	2	4	7	8	9	5	6	3
6	8	5	3	2	4	9	1	7
9	8	4	3	1	5	7	6	2
3	7	1	2	6	4	5	9	8
5	2	6	9	8	7	4	1	3
7	6	8	5	3	2	1	4	9
4	9	3	6	7	1	8	2	5
1	5	2	4	9	8	3	7	6

Mots Croisés N°535

MITOCHONDRIE
ALARME■CEUFS
DORE■ROUAST
ETE■IMMENSE■
LENIFIER■EXP
OST■ETRONS■L
N■US■ETNA■SE
NOLIS■ASSEAU
ENERVES■AMER
TC■VER■J■U■I
TELEVISUELLE
ES■NOCES■E■Z

Mots Fléchés N°535

RACCOMPAGNER
IBERIE■BLED■
BADEN■PRO■ED
OTE■DRAISINE
UT■FROSSE■P
LUXUEUX■INFO
DEUX■G■UNAUS
I■AISES■E■NE
NONNE■ANSE■R
G■H■RACE■RA■
USURPA■VANDA
E■ABERRATION

NIKE ACADEMIE FOOTBALL

Les jeunes algériens Loukkab et Touili échouent au pied du podium

Les footballeurs algériens Samy-Ammar Loukkab (Tizi Ouzou) et Seyyid-Ali Touili (Chlef) n'ont pas été retenus parmi les cinq jeunes talents qui vont intégrer la Football Nike academy, à l'issue de la finale mondiale, disputée du 7 au 9 mars à St George Park, dans le centre d'entraînement de la Fédération anglaise de football, a-t-on appris lundi auprès du responsable des relations publiques de Playmode, Raouf Sari.

«Ils étaient 43 concurrents, des jeunes talents issus de 36 pays, dans cette finale mondiale. Cinq d'entre eux seulement pouvaient espérer adhérer à la Nike Académie et y passer un séjour allant de 2 à 6 mois. Nos représentants n'ont pas été parmi les vainqueurs, mais cette expérience était très bénéfique pour eux», a déclaré à l'APS M. Sari.

Après une série de tests physiques et d'intelligence, de situations de jeu et de matches, la dernière épreuve a opposé les 43 finalistes de Nike Chance aux actuels membres de la prestigieuse Nike académie.

Les vainqueurs de la finale mondiale sont Waylan Rooi (Afrique du Sud), Joël Drommel (Pays-Bas), le Néo-Zélandais Jylan Burns, l'Anglais Aiden Austin et le Brésilien Bruno Covas.

Le directeur de Nike Académie,



Jimmy Gilligan, n'a pas tarì d'éloges sur Loukkab et Touili, déclarant qu'ils «étaient excellents et qu'avec encore du travail, ils pourront, dans une année voire deux, intégrer un club professionnel», ajoutant que «ils n'ont pas été retenus aujourd'hui, c'est parce que des joueurs aux profils similaires sont déjà présents au sein de la Nike académie».

Pour Sari Raouf, les deux représentants algériens ont, lors de leur court séjour au centre St George Park, donné le meilleur d'eux-mêmes pour ne rien regretter tout en se faisant plaisir à faire valoir leurs potentialités.

Ils ont eu la chance d'essayer le

tout nouveau soulier de foot «Magista», dévoilé en avant-première début mars à Barcelone par Andres Iniesta, et qui est décrit comme «unique» dans le monde de par sa légèreté, sa flexibilité et son toucher de balle.

Il est à rappeler que Samy-Ammar Loukkab et Seyyid-Ali Touili avaient été retenus en février dernier parmi les six représentants africains pour la finale mondiale, à l'issue de la finale continentale disputée en Afrique du Sud.

Depuis la première édition en 2010, plus de 15 lauréats de Nike Chance ont pu devenir professionnels en Europe et ailleurs dans le monde.

COA

L'assemblée générale ordinaire du Comité olympique algérien (COA) fixée au 22 mars à Alger

L'assemblée générale ordinaire (AGO) du Comité olympique algérien (COA) aura lieu le samedi 22 mars à la Résidence El Mithak (Alger), a annoncé l'instance olympique dans un communiqué.

L'ordre du jour des travaux de la session ordinaire portera sur plusieurs points dont la présentation, pour approbation, du rapport moral et financier 2013, du rapport du commissaire aux comptes, la présentation du programme d'activités pour 2014 et le budget prévisionnel de la même année.

Outre ces points, les membres présents procéderont à l'élection partielle d'un membre au comité exécutif, alors que deux membres féminins seront admis au sein de l'assemblée générale.

En marge des travaux de l'AGO, le COA organisera une cérémonie de remise de l'Ordre du mérite olympique à des personnalités algériennes, conclut le texte.

COUPE DE LA CONFÉDÉRATION

Le CS Constantine veut affronter l'ASEC Abidjan le 23 mars

La direction du CS Constantine demandera à accueillir l'ASEC Abidjan (Côte d'Ivoire) le 23 mars prochain en match aller des huitièmes de finale de la coupe de la Confédération africaine de football (CAF), a appris l'APS lundi auprès du directeur général (DG) du club de Ligue 1 algérienne, Omar Bentobal.

Une correspondance dans ce sens sera envoyée à la CAF, via la Fédération algérienne de football (FAF), pour la programmation de cette rencontre à ladite date, a informé Bentobal. Le CSC, qui participe pour la deuxième fois de son histoire à une compétition continentale, s'est qualifié au prochain tour grâce à ses deux victoires face aux Red Lions du Liberia (1-0 à l'aller et 2-0 au retour).

Les gars de Cirta s'attendent à une mission «plus compliquée» en huitièmes, selon Bentobal, en informant que le club a déjà commencé à collecter des informations sur l'adversaire.

«C'est un adversaire coriace, réputé pour être un club formateur. Mais selon nos informations, son effectif a été remanié à 80% cette saison», a indiqué le DG du CSC. Lors du tour précédent, l'ASEC Mimosas s'était imposé sur le terrain des Maliens du CO Bamako (2-0), avant de se contenter d'un nul 1-1 au match retour à Abidjan.



lement, on a souvent mal posé les problèmes», a commenté Kerbadj. Lors de l'assemblée ordinaire de la LFP, les présents avaient exigé la tenue «sous quinzaine» d'une assemblée extraordinaire pour l'amendement des

statuts de l'instance qui gère les deux championnats professionnels.

Ils ont réclamé notamment l'affiliation de la commission fédérale d'arbitrage à la LFP, une doléance rejetée par le président de la FAF dès le lendemain à l'occasion de l'assemblée générale ordinaire de la première structure footballistique algérienne.

Mais Raouraoua a consenti à retirer à ladite commission la désignation des arbitres, un chapitre désormais délégué à une nouvelle commission. Cette décision, qui a été prise lors de la réunion du bureau fédéral de mercredi dernier, a tempéré les ardeurs de l'association des présidents des clubs professionnels, dont le bureau exécutif s'est réuni dimanche.

A l'issue de cette réunion, les membres du bureau n'ont pas manqué d'ailleurs de se féliciter des dernières décisions de l'organe exécutif de la FAF, selon le porte-parole de cette association, Abdelkrim Medouar.

LIGUE DE FOOTBALL PROFESSIONNEL

Kerbadj : L'assemblée générale extraordinaire annulée

L'assemblée générale extraordinaire de la Ligue de football professionnel (LFP), prévue pour ces jours-ci, n'aura finalement pas lieu, a appris l'APS lundi auprès du président de cette instance, Mahfoud Kerbadj.

Les présidents des clubs des deux Ligues professionnelles, qui avaient revendiqué la tenue de cette assemblée au cours de la session ordinaire de la LFP tenue le 25 février dernier, ont renoncé à leur demande, selon M. Kerbadj.

Une attitude qui fait suite à la réunion qu'ont eue les représentants de la nouvelle association des présidents des clubs professionnels avec le président de la Fédération algérienne de football (FAF), Mohamed Raouraoua, la semaine passée et durant laquelle ce dernier a répondu favorablement à leurs doléances, ajoute la même source.

«Il n'y a jamais eu de conflit entre la LFP et les dirigeants de club. Seu-

lement, on a souvent mal posé les prob-

èmes», a commenté Kerbadj. Lors de l'assemblée ordinaire de la LFP, les présents avaient exigé la tenue «sous quinzaine» d'une assemblée extraordinaire pour l'amendement des

statuts de l'instance qui gère les deux championnats professionnels.

Ils ont réclamé notamment l'affilia-

LIGUE 1 (24E JOURNÉE) CS CONSTANTINE-ES SÉTİF

Demande constantinoise d'avancer le match au mardi 18 mars

La direction du CS Constantine a demandé à son homologue de l'ES Sétif d'avancer leur match de la 24e journée du championnat d'Algérie de Ligue 1 au mardi 18 mars au stade Hamlaoui, pour permettre à son équipe de bien se préparer aux 8es de finale aller de la coupe de la Confédération africaine de football , a-t-on appris lundi auprès du directeur général du club constantinois.

«Nous avons sollicité nos amis de l'ES Sétif pour avancer notre match de la 24e journée au mardi 18 mars dans l'intérêt des deux équipes, appelées à disputer les

compétitions africaines lors du week-end du 21-23 mars», a déclaré à l'APS le directeur général du CSC, Omar Bentobal.

La 24e journée du championnat d'Algérie de Ligue 1 est programmée les 21 et 22 mars, ce qui n'arrangerait pas les affaires des deux clubs algériens engagés en 8es de finale aller de la coupe de la Confédération et de la Ligue des champions.

Le premier responsable du CSC espère obtenir une réponse favorable de la part de la direction de l'ESS. L'ES Sétif avait demandé et obtenu par le passé l'accord de

ses adversaires pour avancer ses deux dernières rencontres en déplacement face au RC Arbaâ (défaite 1-0) et au MC Alger (1-1) afin d'avoir plus de temps pour mieux préparer ses matches de Ligue des champions, contrairement au CS Constantine qui ne l'a pas fait.

En 8es de finale aller de la coupe de la Confédération, le CS Constantine affrontera les Ivoiriens de l'ASEC Mimosas entre le 21 et le 23 mars et l'ES Sétif croisera le fer avec les Camerounais de Coton Sport au même tour en Ligue des champions d'Afrique.

APS

VOLLEYBALL**L'AC ordinaire de la Fédération algérienne de volley-ball programmée samedi à Alger**

La Fédération algérienne de volley-ball (FAVB) a annoncé hier, dans un communiqué, la tenue de son assemblée générale ordinaire (AGO), le samedi 15 mars à la salle omnisports de Beaufieu (Alger).

L'ordre du jour de l'AGO, prévu à 10h00, portera essentiellement sur l'étude, pour approbation, des bilans moral et financier de l'année 2013, le programme des différentes activités inscrites durant l'année 2014 et d'autres points liés à la promotion du volley-ball algérien.

**FÉDÉRATION ALGÉRIENNE HANDISPORTS
L'assemblée générale ordinaire samedi à Alger**

La tenue de l'assemblée générale ordinaire de la Fédération algérienne handisports (FAH) a été fixée au samedi 15 mars à 15h00 à l'ISTIS/Dely Brahim à Alger, a-t-on appris hier auprès de l'instance fédérale.

Plusieurs points seront à l'ordre du jour des travaux de l'AGO, tels que l'étude, pour approbation, des bilans moral et financier de l'année 2013, le plan d'action des activités de la fédération inscrites pour 2014, ainsi que le budget prévisionnel pour la même année.

L'assemblée générale de la Fédération algérienne handisports compte en son sein cinquante-quatre (54) membres de droit.

**ATHLÉTISME - Mondiaux-2014 en salle (3000m)
Dibaba (Ethiopie) et Ndiku (Kenya) sacrés**

L'Ethiopienne Genzebe Dibaba et le Kényan Caleb Mwangangi Ndiku ont été sacrés du titre mondial en salle du 3000 m, lors des Mondiaux-2014 de Sopot (Pologne), dimanche.

Dibaba est partie à 400m de l'arrivée pour déposer magistralement ses adversaires et l'emporter en 8 min 55 sec 04/100e. Dibaba a devancé la Kényane Hellen Onsando Obiri (8:57,72) et la Burundaise Maryam Yusuf Jamal (8:59,16).

L'athlète éthiopienne était la favorite en puissance de cette course après avoir battu en février les records du monde du 1500m (dont elle était tenante du titre mondial en salle) et du 3000m. Chez les messieurs, le Kényan Caleb Mwangangi Ndiku l'a emporté en 7 min 54 sec 94/100e, devant le triple champion du monde américain Bernard Lagat, médaillé d'argent en 7:55,22. L'Ethiopien Dejen Gebremeskel complète le podium, 3^e en 7:55,39.

LIGUE 1 DE FOOTBALL**«Le MO Béjaïa a fait un grand pas vers le maintien»**

Le président du MO Béjaïa, Aïdrar, a estimé hier que son équipe avait fait un grand pas vers le maintien après sa victoire à domicile face au MC Oran (1-0) samedi passé pour le compte de la 22^e journée du championnat de Ligue 1 algérienne de football.

C'est une précieuse victoire qui fut longue à se dessiner. J'estime qu'elle nous a permis de faire un grand pas dans la lutte pour le maintien», a déclaré le patron des «Crabes» à l'APS.

«Il faut dire que les contre-performances enregistrées dans cette journée par les autres clubs concernés par la relégation ont largement arrangé nos affaires», a-t-il ajouté. Le MOB, 1^{er} au classement, a creusé à sept points l'écart qui le sépare du premier club relégable, le CRB Ain Fekroun. «C'est une



avance importante pour nous, mais cela ne devra pas nous faire oublier que le chemin est encore long pour assurer notre maintien. Il reste encore huit journées de compétition durant lesquelles beaucoup de choses peuvent arriver», a averti le président du club de la vallée de la Soummam.

Le MOB a accédé pour la première fois de son histoire en élite en fin de saison der-

nier. Pour ses débuts dans la cour des grands, il a éprouvé des difficultés énormes pour s'adapter au rythme de la Ligue 1, ce qui a coûté sa place à son entraîneur, Hamid Rahmouni. L'arrivée d'Abdelkader Amrani à la barre technique a permis au Mouloudia de sortir la tête de l'eau, mais ses résultats laissent toujours à désirer à l'extérieur. «Certes, on reste sur une série de victoires à

domicile, mais pour assurer notre maintien, il nous faudra aller chercher des points en déplacement, mais jusqu'à-là, on perd souvent nos matches en dehors de nos bases», a regretté Aïdrar, qui s'attend à une réaction de ses capés dès la prochaine journée lorsqu'ils rendront visite au CR Belouzdad, un mal classé qui a, lui aussi, un besoin vital en points pour éviter le purgatoire.

**AUTO-MOTO / CHAMPIONNAT D'ALGÉRIE DE COURSE DE CÔTE
La première épreuve vendredi à Bouira**

Le Grand Prix «Lalla Khadidja», comptant pour la première épreuve du Championnat d'Algérie des courses de côte (autos-motos), aura lieu le vendredi 14 mars à Bouira, a-t-on appris hier auprès de la Fédération algérienne des sports mécaniques (FASM).

«Trente-quatre équipes en autos et un nombre non encore déterminé en motos prendront part à cette épreuve qui aura lieu sur un bon tracé, inspecté avec attention par les organisateurs. Les préparatifs vont bon train.

Le mercredi au matin a été fixé comme délai de rigueur pour les engagements des équipes», a déclaré le chef de service des sports à la FASM, Amine Abdeltif.

La course aura lieu sur la côte reliant M'chedallah à la commune de Sahridj à Bouira, sur une distance de 2,5 km. Outre cette compétition, la Fédération algérienne des sports mécaniques (FASM) organisera, le jeudi 13 mars, la 4^e édition du Rallye des handicapés autos de régularité, avec la participation attendue d'une dizaine d'équipes.

La 4^e édition emmènera les participants d'Alger à Tlemcen sur un parcours bien déterminé et selon un règlement initié par les techniciens de la FASM.

«Les concurrents suivront le tracé selon le +route book+, et avec une limitation de vitesse à 60km/heure. Des contrôles



secrets seront placés tout au long du parcours où les concurrents devront passer dans le temps qu'il leur sera fixé, ni avant ni après.

Le cas échéant, ils auront des pénalités qui seront comptabilisées à la fin de la course», a expliqué M. Abdeltif.

Pour les engagements des équipes, la fédération a, comme dans les éditions précédentes, laissé le soin à l'association des handicapés «El Amel» de Bab El Oued (Alger) d'en arrêter le nombre.

**MONDIAL-2014
Inauguration du stade Arena da Amazonia de Manaus**

Le Brésil a inauguré dimanche l'Arena da Amazonia située dans la région de Manaus (nord), huitième stade prêt parmi les 12 qui abriteront les matches du Mondial-2014 de football qui débute le 12 juin.

Après quatre ans de travaux qui ont coûté 279 millions de dollars (201 millions d'euros), pendant lesquels trois ouvriers ont trouvé la mort, le stade, d'une capacité de 44.000 places, présente une architecture inspirée des paniers en paille typiques de la région de Manaus au cœur de la forêt amazonienne.

L'enceinte, inaugurée en présence du ministre des Sports brésiliens, Aldo Rebelo,



doit accueillir quatre matches du premier tour du Mondial-2014. A moins de cent jours du début de la compétition, quatre stades ne sont pas encore totalement prêts. Le stade Beira Rio, inauguré symboliquement par la présidente brésilienne Dilma Rousseff, est achevé à 97% et doit être terminé en avril. Une course contre la montre a commencé pour les trois autres enceintes inachevées: l'Arena da Beira Rio à Curitiba (sud), l'Arena Pantanal à Cuína (centre) et le stade des Corinthians à São Paulo, qui

doit accueillir le match d'ouverture du Mondial brésilien.

Le premier est noyé sous les retards mais la Fédération internationale (Fifa) l'a confirmé le 18 février dernier comme site de la Coupe du monde et espère qu'il sera terminé un mois avant le coup d'envoi de la compétition.

Il manque encore au second, qui devait être achevé en octobre 2013, l'éclairage de la pelouse, les sièges et les membranes du toit. Le stade des Corinthians était presque terminé en novembre lorsque la mort de deux ouvriers a retardé sa livraison à la mi-avril.

APS



Source : Wikipedia.fr

Les stars du Mondial

MARIO BALOTELLI



Mario Barwuah Balotelli, né Mario Barwuah le 12 août 1990 à Palerme en Italie, est un footballeur italien évoluant au poste d'attaquant à l'AC Milan et en sélection nationale italienne.



SON PARCOURS

Après avoir refusé de jouer pour la sélection ghanéenne, Balotelli est appelé en équipe d'Italie espoirs après avoir obtenu la nationalité italienne le 12 août 2008, jour de ses 18 ans. Le 5 septembre 2008 contre la Grèce, Balotelli fait ses débuts au sein de l'équipe d'Italie espoirs, à seulement 18 ans et 24 jours, il y marque son premier but. Il dispute en tout 14 matches avec les espoirs et y inscrit 6 buts.

En décembre 2009, le sélectionneur des Black Stars, Milovan Rajevac a déclaré vouloir convaincre Balotelli de rejoindre la sélection Ghanéenne avec comme garantie une place de titulaire à la Coupe du monde 2010. Il refuse une nouvelle fois, sa volonté étant de jouer pour la Nazionale. Il a même déclaré : «Sono Italiano, mi sento Italiano, giocherò sempre con la Nazionale italiana» (Je suis Italien, je me sens Italien, je jouerai toujours avec l'équipe nationale italienne).

Le 10 août 2010, il est sélectionné pour la première fois en équipe d'Italie pour jouer contre la Côte d'Ivoire à Londres dans un match amical où l'Italie s'inclina (0-1), tandis qu'il marqua son premier but en sélection le 11 novembre 2011, contre la Pologne. Ces deux dates historiques sont inscrites dans l'histoire du football italien comme étant celles où pour la première fois, un joueur noir va revêtir le maillot de la Squadra Azzurra, et où un buteur noir marquera en sélection. Il effectue ses premiers matchs des éliminatoires de l'Euro 2012 face aux îles Féroé (0-1) et la Slovénie (1-0) par deux victoires importantes pour la qualification.

Avant d'attaquer la compétition, l'Italie reçoit la Russie et se fait étriller (3-0). Après deux matchs nuls très solides face à l'Espagne (1-1) puis la Croatie (1-1), Mario se fait remarquer lors du match face à l'Irlande au cours duquel il marque une première fois en phase de poules d'un retourné acrobatique (2-0) 43. 2^e de son

groupe, l'Italie de Balotelli dont il mène l'attaque doit faire face à Angleterre de ses coéquipiers à Manchester City, Joe Hart, Joleon Lescott et James Milner. Après un match après qui se termine sur le score de (0-0), Balotelli est le premier à s'élanter dans la série de tirs au but où il ne tremble pas et voit son pays l'emporter (4-2). En demi-finale, se dresse l'un des deux favoris de la compétition, l'Allemagne. Mario Balotelli éteint tout son talent en signant un magnifique doublé (2-1) et marque les esprits par sa célébration où il retire son maillot avant de contracter ses muscles. Emoussés, les Italiens se font corriger par le Champion d'Europe et Champion du monde en titre espagnol en finale et s'inclinent sur le lourd score de (4-0). Les larmes du jeune attaquant n'y changeront rien.

Trois mois et demi après la déception de l'Euro 2012, Balotelli retrouve le chemin des filets lors des éliminatoires contre le Danemark (3-1) pour son cinquième but en sélection. Le 14 novembre 2012, l'Italie reçoit la France pour un match de gala mais s'incline (1-2), malgré la passe décisive de Balotelli pour son compatriote et ami, Stephan El Shaarawy. Pour sa rentrée en février 2013 contre les Pays-Bas, Balotelli est titularisé mais il ne parvient pas à faire la différence (1-1). Lors d'une nouvelle rencontre de prestige face au Brésil, Balotelli prouve sa bonne forme du moment et égalise d'un magnifique enroulé lobé qui finit dans la lucarne de Júlio César pour un match qui se soldera par un nul (2-2). Pour le déplacement à Malte, Balotelli prouve une nouvelle fois son importance au sein de la Squadra Azzurra en inscrivant le doublé qui permet aux siens de s'imposer (0-2) grâce à un penalty puis une frappe au six mètres sur une passe en retrait. Le 7 juin 2013, Balotelli est de nouveau titularisé à la pointe de l'attaque de sa sélection mais ne parvient pas à trouver la faille face à la République tchèque (0-0). Pire, il se fait expulser après avoir reçu deux cartons jaunes en deux minutes. De retour avec la Squadra Azzurra après la Coupe des Confédérations et sa suspension face à la Bulgarie où les siens se sont imposés 1-0, Balotelli est titulaire face à la République tchèque.

Si l'Italie est rapidement menée, elle revient au score avant que l'attaquant milanaise ne provoque un penalty qu'il transforme avec son habileté réussite dans cet exercice et envoie son équipe à la Coupe du monde au Brésil par la même occasion (2-1). S'il ne prend pas part à la rencontre face au Danemark (2-2), Balotelli rentre en jeu lors de la dernière rencontre des éliminatoires contre l'Arménie où il parvient à éviter l'humiliation pour les siens en égalisant en fin de partie (2-2). Ce nouveau nul face au dernier du groupe aura de grosses conséquences puisque de ce fait, l'Italie ne fera pas partie des têtes de série pour le tirage au sort des groupes du Mondial malgré sa première place.

Palmarès

Ligue des champions (1) : Vainqueur : 2009-10.

Championnat d'Italie (3) : Champion : 2007-08, 2008-09 et 2009-10.

Coupe d'Italie (1) : Vainqueur : 2009-10.

Finaliste : 2007-08.

Supercoupe d'Italie (1) : Vainqueur : 2008.

Finaliste : 2009.

Le 29 octobre 2012 il figure parmi la liste des 23 joueurs pré-sélectionnés pour le Ballon d'or.

Championnat d'Europe : Meilleur buteur : 2012 (3 buts) 81,82.

Coupe d'Italie : Meilleur buteur : 2007-08 (4 buts) 83.

Golden Boy européen : Vainqueur : 2010.

**10 SEJOURS
A GAGNER**

Vivez la passion du **CLASSICO**
avec **MOBILIS** et vibrez
au cœur du

REAL MADRID

CLASSICO

REAL MADRID **FC BARCELONA**

Jouez au Quiz sur la page facebook officielle de **Mobilis** et gagnez des séjours pour assister aux matchs du Real Madrid au Santiago Bernabéu.

**LA PAGE FACEBOOK
OFFICIELLE DE MOBILIS**

<http://www.facebook.com/mobilisOfficielle>

ERICSSON | **HUAWEI** | **ZTE 中兴**

partout avec vous

mobilis
www.mobilis.dz